

MONTPELLIER

Journal d'information
municipale

N° 22 - MARS 1980

VOTRE VILLE

une nouvelle gare pour un nouveau train



- liaisons plus rapides avec les autres régions
- Circulation plus fluide à l'est de la ville

(lire p 2 et 3)



La nouvelle gare de Montpellier

La naissance d'une gare est toujours un grand événement pour une ville : le fait n'est pas si courant, la plupart de nos gares datent du 19^e siècle. Toutes les villes qui ne comprennent pas l'intérêt du nouveau mode de transport en patierent gravement. Pourtant depuis un quart de siècle le développement de l'aviation a donné à penser que le temps des gares était révolu. Il faut saluer le magnifique effort fait par les techniciens, les cadres et le personnel de la S.N.C.F. pour redonner vie et cours au train. Il faut dire qu'ils ont été aidés par l'accroissement urbain qui dans les grandes villes allonge d'autant les temps de parcours avec le long acheminement d'une aéro-gare souvent lointaine vers le cœur des villes.

Le T.V.G. ou Train à Grande Vitesse qui va, dans

désuète et charmante qui paraît sortir d'« Autant en emporte le vent ». surtout, l'espace de fonctionnement beaucoup plus grand favorisera les voyageurs et l'accueil : locaux réservés à l'information sur les taxis, les autobus, l'accueil au sens le plus large...

La S.N.C.F. prendra à sa charge, dans ce contexte, la construction d'un nouveau buffet. Enfin, la Ville a accepté de renforcer sa participation financière dans le cadre de la dalle de béton qui unit par dessus les voies les deux rivaux de l'ancienne gare. Cette dalle en permettant la circulation en sens unique dans la gare facilitera la circulation dans toute la partie Est de la Ville vers Palavas.

Conjointement, le Conseil Municipal a demandé au Conseil Général le doublement des ponts de

UNE NAISSANCE

les trois prochaines années, joindre en moins de 5 heures Montpellier et Paris en est la démonstration éclatante. Il amènera nos concitoyens directement au cœur de la capitale et très rapidement à Lyon. Un tel moyen de transport nécessitait une gare à la dimension du 21^e siècle. Le premier projet présentait l'inconvénient de la destruction des colonnades chères aux Montpelliérains, d'une surface d'exposition relativement réduite et d'une continuation de l'encombrement de la circulation devant la gare. Ce sont ces réflexions qui ont entraîné, sous la responsabilité de l'Adjoint Délégué à l'Urbanisme, M. Raymond DUGRAND, en liaison avec la Direction de la S.N.C.F. et les associations, l'étude d'un nouveau projet aujourd'hui présenté aux Montpelliérains.

Sur le plan esthétique il garde à la gare sa façade

Sète et de Lattes dans le même souci d'amélioration de la circulation. Nous tenons à remercier aussi le Conseil Général de sa réponse favorable, en particulier, M. SAUMADE, Président et M. CHAPPOTIN, Président de la Commission des Travaux Publics.

Le calendrier des travaux a été établi de manière à gêner le moins possible la fréquentation des hôtels et restaurants de la gare. Nous nous excusons par avance des quelques annués de circulation qu'occasionneront tous les travaux. Nous espérons qu'aux termes de ceux-ci la très belle gare digne des services de la S.N.C.F. et digne de Montpellier en sera la légitime réponse.

G. FRECHE
Maire de Montpellier

UN NOUVEAU SYSTEME POUR GAGNER DU TEMPS

Montpellier : Gare de l'an 2000. Ce label mis en avant par les responsables de la S.N.C.F. ne sera pas galvaudé. En effet, Montpellier fera partie des gares les plus modernes de France en raison de sa construction, mais à cause aussi de services nouveaux comme par exemple celui que les patrons de la S.N.C.F. appellent fièrement « le service complet ». Avec ce nouveau système expérimenté depuis deux ans à Lille, finies les queues successives pour demander un renseignement, puis un billet de train, enfin une réservation en places couchettes ou assises. En automne 81, date de la mise en service de la nouvelle gare, un guichet, au premier étage regroupera et les informations, et la réservation, et la location. Le local qui permettra d'accomplir ces formalités mesurera 17 m de long et 13,50 de large. Une quarantaine de personnes pourront s'asseoir sur une chaise en attendant leur tour, indiqué par un point lumineux d'appel. Un système quelque peu comparable à celui utilisé actuellement par plusieurs banques ou administrations. « Le client indique l'un des responsables du service commercial de Montpellier pourra réclamer au cours d'une seule opération l'heure de départ de son train, son billet et sa réservation ». Gain de temps, moindre fatigue, la préparation au voyage sera grandement améliorée. Bien entendu, des guichets resteront réservés aux voyageurs désireux de partir sur le champ.

sur la bonne voie

UNE GARE DE L'AN 2000

nuer sensiblement les cheminements d'approche puisque les voyageurs des quartiers situés à l'Ouest et au Sud de la ville pourront éviter de pénétrer dans la zone de circulation dense des abords de la rue Jules Ferry. Au niveau bas, l'exiguïté des espaces disponibles et la densité de la circulation dans cette zone nous ont conduits à ne prévoir qu'un stationnement minute pour les automobiles, répondant aux besoins des voyageurs accompagnés. Par contre, au niveau supérieur, également accessible par la rue Jules Ferry, toutes les possibilités de stationnement seront offertes, y compris le stationnement de longue durée par l'intermédiaire du parking des gares.

Les voyageurs en provenance de la gare routière n'auront que quelques pas à faire pour accéder - au même niveau - à la gare commerciale S.N.C.F. D'autre part des escalators et un ascenseur relieront les deux parties du bâtiment et également les quais au niveau supérieur.

REZ-DE-CHAUSSEE. Trois fonctions sont dévolues au rez-de-chaussée :
- zone urbaine : avec ses boutiques, sa bibliothèque, son bureau de tourisme, son syndicat d'initiative, son bureau des taxis, et son buffet largement ouvert sur le hall, cette zone offrira aux citadins les commodités qu'ils

attendent d'une gare indépendamment du voyage proprement dit :
- zone de départ immédiat : les voyageurs munis de billets pourront accéder directement aux quais ;
- zone d'enregistrement des bagages.

NIVEAU HAUT

Au niveau supérieur, dans une vaste salle, les voyageurs auront à leur disposition cinq guichets de vente traditionnelle des billets pour les voyages ne nécessitant pas de préparation mais, et c'est là une innovation importante, les personnes qui se rendent à la gare pour s'informer, préparer leur voyage, auront dans un bureau unique la possibilité, au même guichet : de se renseigner, d'acheter leur billet et de réserver leur place dans le train.

La caisse principale, le bureau après vente et des distributeurs automatiques (y compris des distributeurs de billets de banque) seront installés à ce niveau où on trouvera également une cafétéria et une deuxième bibliothèque. Des zones d'attente avec vue sur les quais permettront aux voyageurs en instance de départ (ou aux personnes qui viennent attendre un voyageur) de profiter de l'animation générale du hall, le stationnement sur les quais étant ainsi limité au moment de l'arrivée du train en gare.

TELEPANCARTAGE

A tous les niveaux et sur les quais, un système automatique de télépancartage permettra de leur donner les informations ponctuelles concernant le lieu et l'heure d'arrivée des trains au départ ou attendus, ces informations, étant, bien entendu, appuyées par des annonces par haut parleurs.

La gare nouvelle, grâce à des aménagements spéciaux : rampes d'accès, ascenseurs, guichets et sanitaires adaptés, sera plus facilement accessible aux handicapés.
Monsieur Robert CLEMENCEAU devait insister tout au long de cette manifestation sur le rôle prépondérant joué par la municipalité dans cette affaire. La conception du programme, a-t-il indiqué a été réalisée en plein accord avec la Ville de Montpellier. « Nous avons été sensibles aux efforts financiers importants que la Municipalité a consentis et nous espérons que cette collaboration se poursuivra pour d'autres réalisations » devait-il affirmer.

SOMMAIRE

- Coup d'oeil sur les chantiers (p 4 et 5)
- Scolaire : un essai de chaine froide (p 6)
- Rapatriés : dix huit ans après les accords d'Evian (p 10)
- Ces rues qui racontent la ville (p 12 et 13)
- Centre d'orthogénie : l'information sexuelle de A à Z (p 15)
- La Pompignane : bientôt une piscine (p 22)
- Le billet du maire en dernière page



Image d'un autre temps

Calendrier des travaux

- 10 Mars 1980 au 10 novembre 1980 : construction de la dalle.
- 02 juin 1980 au 15 octobre 1980 : préparation de la gare provisoire.
- 15 octobre 1980 - automne 1981 : construction du nouveau bâtiment de voyageurs et rénovation des anciens locaux.
- Du 15 octobre 1980 à la fin des travaux : transfert des services et du buffet.

DEVENEZ PROPRIETAIRE

d'une villa ou d'un appartement

A MONTPELLIER et sa région

POUR VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE OU SECONDAIRE

le goût de bien construire
SADEC
27, rue Lafaillade
34000 Montpellier
Tél. (67) 58.64.70

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

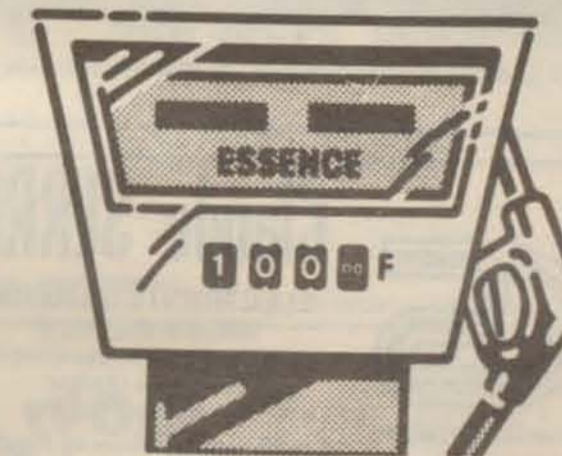
Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55

307

par les temps qui courent, il faut savoir compter



prenez le bus

SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRANSPORT URBAIN

685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier
Tél. (67) 92.91.91



Le Val aux Vignes

prêts conventionnés

A CLAPIERS, AUX PORTES DE LA VILLE RETROUVEZ LA TRANQUILLITÉ D'UN VILLAGE

des maisons de 4 et 5 pièces dans la verdure

bureau de vente sur place, chemin de viviers à Clapiers, ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h30; samedi, dimanche de 14h à 19h30; fermé le mercredi.

Photo: F. G. A. 1980

Vendredi 27 février : visite des chantiers par le maire

• LES AUBES



La canalisation du Verdanson pour éviter les dégâts des eaux se poursuit le long du quartier des Aubes. Dès la fin des travaux, le jeu de boules sera remis en état.

• ROUTE DE NIMES



Un des nombreux parkings de dissuasion à l'entrée de la ville ; celui-ci se situe sur la Route de Nîmes à l'emplacement de l'ancien Garage GARA BE DIAN.

• FAUBOURG BOUTONNET



Rue Proudhon et alentours : poursuite des travaux d'assainissement du Quartier Boutonnet. Sur cette photo, les travaux sont sur le point de se terminer devant l'Ecole Militaire d'Administration.

• ABATTOIRS



Visite du Club du 3e Age construit par le Bureau d'Aide Sociale de la municipalité.



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél. : 92-14-96



ETS Clément Mège

Spécialiste de l'entretien
en collectivité
TEMANA - JOHNSON
MINNESOTA - CLADE - LOTUS
21 rue Pasteur - 34000
34000 Montpellier
Tél. : 42-68-55

Modern' einture
DECORATION

moquette
papier peint
peinture
vitrierie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

cinno
être mieux

" lit canapé GAO : la vraie réponse à votre problème "

A MONTPELLIER
Le triangle et Face à GEANT CASINO

coup d'œil sur les chantiers

• RICHTER-DON BOSCO • CROIX D'ARGENT



Visite du chantier du Parc d'Antigone. Au fond on aperçoit le parc provisoire d'Antigone de deux hectares dont l'ouverture est fixée au printemps au débouché du Pont Juvénal.

Au premier plan : des locaux d'association, ainsi à droite les associations de culture occitane, à gauche la Fédération Léo-Lagrange, la nouvelle Ligue Languedoc-Roussillon de football et d'autres associations.



La maternelle à cinq classes de la Croix d'Argent se termine. Lors de la visite du Maire, les services des Jardins plantaient les espaces verts en vue d'une prochaine inauguration.

FONTCOUVERTE



Rue de Fontcouverte : les baraquements abritant les français musulmans rapatriés qui vivaient dans des conditions inacceptables depuis 1962 ont disparu. Ils ont été relogés dans des maisons individuelles. Le terrain vient d'être dégagé par la Ville pour être livré aux services de l'OPAC qui y construira des maisons individuelles. Ces habitations serviront à loger en 1981 les derniers français musulmans rapatriés vivant encore dans les bidonvilles de BATALI. Ainsi en quatre ans, sera mis fin à une situation intolérable faite à d'anciens soldats de l'Armée française pendant quinze ans.

• CELLENEUVE PETIT BAR



La nouvelle résidence pour les personnes âgées en bordure du magnifique parc de BEL JUEL se prépare pour la pose symbolique de la première pierre.

Viandes
Abats
Volailles
Charcuterie

Sté Bœuf de France

3, Rue Substantion
34000 MONTPELLIER

SPÉCIALISTE SERVICE
COLLECTIVITÉS - HOTELLERIE
CONGÉLATEURS

Tél. : 72.05.86

Entreprise
de Charpentes et Palettes

MALARTHE Frères

Boulevard Paul-Valéry
Croix d'Argent
34000 MONTPELLIER
Tél. : 42-66-63

Guiraudon immobilier

8, boulevard Victor - Hugo 34000 MONTPELLIER - Tél. : 92.27.34

Nous vous proposons : **Appartements** :
Polygone, F4, 10ème étage, 84 m² environ, terrasse, dressing, 2 parkings Px : 422.000 F
CASTELNAU, F4, 70 m², 3ème étage chauffage individuel Px : 281.000 F

VILLAS et MAISONS :
CASTRIES, Villa F5, jumelée, jardin 200 m² Px : 350.000 F
LUNEL, Maison ancienne, 103 m² habitables, RDC + étage, chauffage électrique, jardin 850 m²

TERRAINS : MONTFERRIER : 1000 m² à 190.000 F
GRABELS : 650 m² à 153.000 F - St JEAN DE VEDAS : 229 m² à 84.500 F

UDSM

L'UNION
DEPARTEMENTALE
DES SOCIÉTÉS
MUTUALISTES
DE L'HERAULT

et ses 350 groupements et sociétés mutualistes vous proposent :

- Des garanties médico-chirurgicales.
- Des garanties MUTEX : indemnités journalières, invalidité, décès, vie-décès, rente éducation, retraite.
- Des services de tiers-payant
- Des œuvres sociales : cliniques chirurgicales et médicales - Maisons de repos et de convalescence - Maisons de retraite - Pharmacies mutualistes - Centre d'optique - Cabinets dentaires - Centres médico-sociaux.

200.000 adhérents, dans notre département, font confiance pour leur protection sociale à la MUTUALITÉ... POURQUOI PAS VOUS !!!

U.D.S.M. Maison de la Mutualité, rue de la 32ème
MONTPELLIER — Tél. : 58.23.54

COMPTOIR EUROPEEN DU FUNERAIRE

Toutes Fournitures Funéraires

548, chemin de Madrague Ville
13015 MARSEILLE
Tél. : (91) 60.83.88
Télex : 401409 F

stiret

SOCIÉTÉ
TECHNIQUE D'
INSTALLATION ET
RENOUVELLEMENT D'
EQUIPEMENTS
THERMIQUES

Résidence le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82

CALIFORNIE

L'HYPERMARCHÉ DU BATIMENT

Tout pour :
— AMENAGER
— RENOVER
— TRANSFORMER
— DECORER

Votre habitation

Route de Boirargnes - LATTES

ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h
sauf le dimanche

Vous n'êtes pas n'importe qui
n'habitez pas n'importe quoi

les **BASTIDES**
constructions traditionnelles
à économie d'énergie

ARCHITECTE INGÉNIEUR
MAITRE DE CHANTIERS vous assurent
de l'excellence de nos maisons
Conseillers financiers

NOM
ADRESSE

2643, Bd. PAUL VALÉRY — Résidence d'Estanove
34100 MONTPELLIER — Tél. : 42.62.66



SCOLAIRE

UN ESSAI A L'ECOLE MATERNELLE DE LA CROIX D'ARGENT :

LE REPAS EN CHAÎNE FROIDE

Pendant trois jours ce mois-ci, du 11 au 13 mars a eu lieu sur l'École Maternelle de la Croix d'Argent, un essai du système de fabrication et de distribution des aliments préparés selon le principe de « chaîne froide ».

Les mots « chaîne froide » indiquent qu'à partir de l'aliment plusieurs maillons sont nécessaires pour le transformer en un plat cuisiné de bonne qualité. Le premier maillon est celui du choix d'un aliment de bonne qualité ; le deuxième consiste dans la préparation des repas suivant les menus préparés par l'équipe de cuisiniers et la diététicienne, approuvés par le Comité de gestion des Restaurants Scolaires.

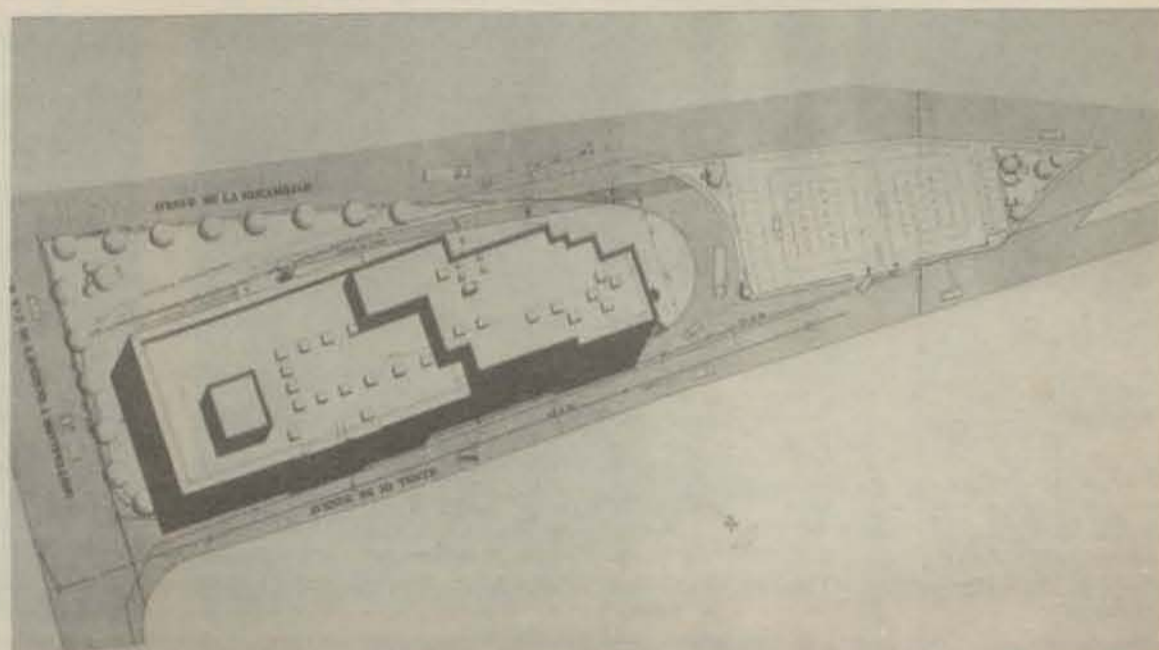
Le troisième maillon est celui de la livraison : c'est ici que les choses sont nouvelles : le nouveau système dit de « chaîne froide » propose la livraison du repas préparé à une température de 3° qui permet de conserver à la nourriture sa qualité initiale et la met à l'abri des possibilités de contamination bactérielle. Le quatrième maillon regroupe toutes les opérations qui se déroulent sur l'école elle-même, c'est-à-dire le stockage en chaîne froide et la remontée en température dans la demi-heure qui

précède le repas. Il s'ensuit le maintien de l'aliment à une température de 3° de la cuisine centrale, moment où le réchauffement a lieu, sur l'école d'où le terme de « chaîne froide » qui est utilisé.

De nombreuses écoles en France utilisent déjà ce procédé ; les écoles de MONTPELLIER seront équipées du matériel nécessaire pour fonctionner selon ce système. Ces 3 jours ont permis de démontrer que la qualité de la préparation était conservée en tous points même lorsque les plats préparés sont de maintien difficile comme par exemple le traditionnel beaufort-frites.

La nouvelle cuisine centrale sera équipée pour réaliser la préparation de tous les repas selon ce principe. Nul doute que cela améliorera le service que nous voulons rendre aux enfants des écoles de MONTPELLIER. Pendant la construction de cette cuisine, d'autres essais vont être réalisés sur des écoles différentes afin que les enfants et le personnel qui s'occupe d'eux puissent juger de l'amélioration des repas.

J. OBERTI
Adjoint au Maire
Délégué Restaurants Scolaires



le plan de la future cuisine centrale

**CREATION
D'UN SELF SERVICE
AU COLLEGE
CLEMENCE ROYER**

La réalisation de cet équipement inauguré récemment a été décidée en 1979 par le Conseil Municipal car les élèves demi-pensionnaires étaient obligés de se déplacer dans un autre établissement du second degré pour prendre le repas de Midi.

Compte tenu des locaux existants (ancienne usine achetée par la Ville pour les besoins du collège) il n'était pas possible de construire une cuisine de fabrication des repas. Ainsi il a été créé un self-service avec zone de réchauffage des plats, cuisinés dans un autre établissement.

Ces équipements comprennent :
- 1 Salle de Restaurant de 100 places
- 1 local réchauffage de plats pourvu d'un four avec chaîne de distribution (banques neutre, chaude et froide)

- 1 local «plonge» pourvu d'une machine à laver la vaisselle
- 1 bloc sanitaire.

Cet ensemble, d'une capacité d'accueil de 150 à 200 rationnaires en service continu permet donc aux élèves de manger sur place dans leur collège.

L'opération a été subventionnée par l'Etat.

Montant opération : 640.000 F
Subvention Etat : 511.680 F

Composition : 30 m² local sanitaire - 15 m² chaudière - 8 m² poubelles (au rez-de-chaussée). 140 m² de self - 18 m² plonge (au 1^{er} étage).
Environ 35 m² préparation plats
- Cage d'escalier
- Monte-charge

Nombre de rationnaires : 150 environ à 200 rationnaires.

Durée des travaux : 5 mois.

UNIVERSITE DU TIERS TEMPS

Ouverte le 3 février 1975, l'UNIVERSITE DU 3^e AGE s'est vite révélée un organisme indispensable à la vie des personnes du troisième âge.

Le programme comporte plus de 40 activités différentes hebdomadaires allant depuis l'éducation physique et les activités artistiques jusqu'à des conférences culturelles de haut niveau. Convertie deux ans plus tard, en UNIVERSITE DU TIERS TEMPS, elle compte plus de 1.200 étudiants, ce qui lui pose de sérieux problèmes de locaux, en partie résolus avec l'aide de la Municipalité, du Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence inadaptées (CREAI), du MAS PRUNET (IPPMS) et de la Fédération des Oeuvres Laïques.

Un secrétariat fonctionne salle Frédéric Mistral, au rez de chaussée, où sont reçues les inscriptions et où tous les renseignements utiles peuvent être obtenus les Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30. Un CLUB UNIVERSITAIRE DE L'AGE D'OR vient compléter les activités de l'UNIVERSITE DU TIERS TEMPS, par l'organisation de diverses manifestations tant sportives que d'intérêt culturel.

Réalisation

DEROMEDI SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER NORD le clos des elbes Av. du Père Soulas Petite résidence tranquille au cœur des nouvelles facultés Chauffage individuel Tél. 63.06.74	MONTPELLIER CENTRE LA GUIRLANDE Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes dominant sur un parc centenaire Une résidence de qualité dans la verdure d'un viez cloître Tél. 58.93.70	MONTPELLIER OUEST les cônes d'Estanove Route de Langrune Une mini-ville à deux pas du centre ville Centre commerciale Poste Piscine Tennis Tél. 42.74.55
---	---	--

**A LA GRANDE MOTTE
LES TERRASSES DE LA MER**
Pais du Port du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irremplaçable sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

CHAUFFAGE INDIVIDUEL. ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE. GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le lieu programmé de mes choix.
NOM _____ ADRESSE _____
A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de Lavérune - 34000 Montpellier - Tél. (67) 42.91.61

SCOLAIRE

Vols et déprédations dans les écoles : pour lancer une réflexion de tous

Il se passe assez souvent des faits graves dans plusieurs quartiers de la ville : des écoles sont saccagées ou souillées, des vols et des déprédations s'y produisent. La Ville est amenée à dépenser des millions pour réparer l'essentiel des dégâts. Bandes organisées, enfants isolés : toutes les situations se présentent.

En tant qu'élus, nous n'acceptons pas que ces phénomènes s'amplifient. Nous pensons qu'il faut réagir. A plusieurs reprises, nous avons été conduits à mettre en cause la responsabilité des parents, notamment au plan financier. Mais nous considérons que, lorsque le pillage d'une école se produit, cela concerne tous les parents, toutes les familles du quartier : nous sommes tous très attachés à l'école. Elle représente pour les enfants et les familles une possibilité de développement et d'avenir. Tout ce qui enrichit le travail des enseignants, matériel péda-

gogique, locaux, mobilier, doit être respecté. En tant qu'élus nous essayons d'agir pour améliorer la fermeture des locaux, pour développer avec les parents la vie associative du quartier, pour briser l'isolement et le désencadrement des enfants. Ce sont là des luttes à mener.

Mais, en même temps et sans attendre, nous disons que l'école est placée sous la sauvegarde de tout le quartier et qu'il revient à tous de donner aux enfants le respect de l'école. A tous, c'est-à-dire aux enseignants, aux familles, aux Associations de quartier. Et c'est une autre lutte à mener, c'est le refus d'accepter sans réagir la dégradation de l'école et de l'environnement de notre vie.

Il serait utile que s'engage un débat et une réflexion collective sur ces questions. La Commission de l'Enseignement se tient à votre disposition.

Jacques BONNET adjoint aux affaires scolaires

ECHOS... ECHOS...

Les directeurs d'école vont recevoir communication des travaux d'entretien qui seront réalisés dans leur établissement en 1980 (travaux, espaces verts, logements, jeux...). Les conseils d'écoles peuvent ainsi obtenir ces informations.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la qualité des « Animations Musicales » réalisées dans les écoles primaires de la ville grâce au travail de l'AMIL.

On a trop souvent coutume de penser que l'école est un problème de quartier. Pourtant l'échec scolaire frappe davantage les enfants des travailleurs, les services d'accueil ou de restaurants s'adressent surtout à eux. Aussi nous sommes à la disposition des Comités d'Entreprises et syndicats pour débattre concrètement de plusieurs réalisations municipales.

La Commission de l'Enseignement est en train d'étudier une série d'initiatives pour favoriser le contact des enfants avec le livre, leur goût pour la lecture, l'éveil de leur curiosité scientifique.

La saison de chauffage des écoles va se terminer dans une période assez brève. C'est un service municipal qui, cette année, l'a assuré (et non plus des sociétés privées). Nous voudrions faire le point des problèmes rencontrés. D'où cet appel aux conseils d'écoles.

Merci à l'organisation des PIONNIERS qui, dans plusieurs quartiers de la ville (cité Phobos, Barcelone...), réalise avec les enfants une activité de grande valeur. Un travail original à connaître.

Grâce aux crédits de la Caisse des Ecoles (subventionnée par la Ville) et au concours des inspecteurs et enseignants, du matériel scientifique est mis en place dans les écoles depuis fin 1979.

SUPEXAM
Cours privés d'enseignement supérieur
A.E.S., DROIT, LETTRES ET LANGUES, MEDECINE, PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES, SCIENCES ET CONCOURS
Renseignements et inscriptions de 14 h à 17 h - 10, rue des Réves, Montpellier - Tél. : 41.33.11

COSTE PEINTURES
Papiers Peints, peintures revêtements, mouquettes
RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
☎ 92.55.25

sté nationale de construction Quillery
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 FRANCS
DIRECTION REGIONALE SUD
7, Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.25.65
BATIMENT - GENIE CIVIL

CONFORAMA
LE CONFORT A LA PORTÉE DE TOUS
Meubles - Electroménager - Télé - Radio - Hi-Fi - etc...
Conforama garantit
LES PRIX LES PLUS BAS
et vous
REMBOURSE LA DIFFERENCE
si vous trouvez moins chez ailleurs dans le mois qui suit votre achat et dans les limites du département

CONFORAMA, c'est aussi l'EMPORTE
Acheté le matin... Installé le soir Et c'est moins cher

AIGUES-VIVES RN 113
Autoroute A9 (Sortie Grand Gallargues) entre NIMES et MONTPELLIER
Magasin climatisé
PARKING GRATUIT ASSURÉ
HEURES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU VENDREDI : 10 h à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30
SAMEDI : 9 h à 12 h et 14 h 30 à 20 h
DIMANCHE : 14 h 30 à 20 h

un logement? une adresse urbat
promoteur constructeur
14, avenue Frédéric Mistral - 34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

à montpellier le clos des violettes appartements du P1 au P5 5 rue Emile Forgues par l'avenue de Lodève 34000 Montpellier	à nîmes ALPHONSE DAUDET appartements du P1 au P5 rue porte de France 30000 Nîmes
à cernon (ouest) le kursaal appartements du 2 au 3 pièces rue samuel bassager en première ligne rive droite 34280 Cernon	à la grande-motte eup sud appartements du P1 au P5 la motte du couchant 34280 la grande-motte
le Roc de Pézenas duplex de 4 à 5 pièces rue métairie de l'oiseau et rue de la croix de figuerolles 34000 Montpellier	les jardins du ponant appartements du 2 au 5 pièces (prêt p.a.p.) quartier du ponant 34280 la grande-motte
les récollets appartements du P1 au P5 angle rue Ferdinand Fabre rue lakanal 34000 Montpellier	à cap d'agde les Marins du Cap marinas de 2 à 4 pièces les marines du cap 34300 cap d'agde
Notre Dame des Champs villas de 4 à 7 pièces (prêt p.a.p.) angle avenue tramontane rue du boulo-drome 34920 le crès	l'érasme appartements du 2 au 5 pièces (prêt p.a.p.) rue de Bugari 34000 Montpellier

la plupart de nos programmes bénéficient des prêts conventionnés
urbat transactions loue, gère, revend vos appartements et entreprend toutes recherches pour résoudre vos problèmes spécifiques.

à montpellier
les Vestales
27 villas de classe, de 112 à 134 m² dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine
isolation exceptionnelle - équipement solaire livrées avec jardins aménagés - prêts conventionnés
renseignements sur place, par la route de Lavérune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h. à 12 h. - de 16 h. à 19 h. sauf lundi
tél. (67) 27.72.79 ou 58.94.09



Programme
du mois
d'avril

Je03	21h	C	Arthur GOLD et Robert FIZDALE Duo de pianos
		4 ^e barème	
Ve04	21h		A CHACUN SA VERITE de PIRANDELLO LE GRENIER DE TOULOUSE
Me09	21h	T	CAVALIER SEUL de Jacques AUDIBERTI THEATRE DE L'EVENEMENT
		2 ^e barème	
Je10	21h	Cm	Maurice GENDRON Violoncelle
Salle Molière		barème Molière	
Ma15	21h		HUIS-CLOS de Jean-Paul SARTRE Cie Claude Beauclair
Salle Molière		barème Molière	
Me16	21h	C	QUATUOR TALICH DE PRAGUE
		2 ^e barème	
Ve18	20h30	Lv	HERODIADE
Di20	14h30	Ld	MASSENET
		1 ^{er} barème	
Lu21	21h	K	LE TOUT POUR LE TOUT Spectacle Karsenty-Herbert
		1 ^{er} barème	
Ma22	21h		LE CHIEN DE DIEU LE ROY HART THEATRE
		2 ^e barème	
Me23	21h		Jean COSTA et Yves COUEFFE Orgue et trompette
CATHEDRALE ST-PIERRE		barème Molière	
Ve25	21h		Lili CALAMBOULA de CELAS THEATRE DU CHENE NOIR
Sa26	21h		LES CHAISES ET LE NOUVEAU LOCATAIRE d'Eugène IONESCO
Salle Molière		barème Molière	
Ma29	21h	C	Musiciens de S.A.S. Mgr le prince de CONTI
		2 ^e barème	

La seconde naissance de « L'étang de l'Or » de Gaston Baissette



La femme de l'écrivain remet un exemplaire de l'Étang de l'Or au maire de Montpellier

La télévision avait permis il y a quelques années de mettre en évidence le talent d'un écrivain du «terroir» Gaston BAISSSETTE, avec une adaptation de «Ces Grappes De Ma Vigne». En ce moment, une deuxième chance est donnée aux lecteurs de connaître celui qui fut un amoureux éperdu de notre région. En effet «L'Étang de l'OR», un livre qui avait été publié tout juste après la seconde guerre mondiale vient de faire une réapparition remarquable sur les rayons des libraires. L'Étang de l'OR, de Perols, de l'Arnel, du Pré-vost fait découvrir «le monde coloré des pêcheurs d'anguilles, des cabanes enfouies dans les roseaux,

des barques glissant sur les canalettes qui gardent encore le souvenir des Romains, des Phéniciens, des marchands du Moyen-Age quand Maguelone était capitale et Lattes port méditerranéen». Au fil des pages, ce livre que Jean-Pierre CHABROL a préfacé atteint une rare densité poétique, une vibration sensorielle faite des éclats de rires des amis, de la torpeur de l'été, de la garrigue à la fois proche et lointaine. Gaston BAISSSETTE, précurseur d'une pensée à «sensibilité écologique»: ce n'est pas la moindre surprise de cette seconde naissance de «L'Étang de l'OR».

EXPOSITIONS

Chris Lenthéric



Le jour du vernissage on reconnaît de gauche à droite Madeleine Clavier, conseillère déléguée aux expositions, M. Lenthéric et Xavier Déjean conservateur du musée Fabre.

Au mois de mars le musée Fabre a présenté une émouvante rétrospective de l'œuvre de Christiane Lenthéric. Disparue à l'âge de 45 ans, cette aveyronnaise avait fait ses études à l'école des Beaux Arts de Montpellier sous la direction de Camille Descossy.

chine, tapisserie, dessin, gouache. Des moyens d'expression différents mais toujours la même sensibilité, la même chaleur dans les formes et les couleurs. En révélant cette œuvre peu connue le musée Fabre et la ville de Montpellier lui ont rendu le plus bel hommage posthume qui soit: la célébration de ce qu'elle a aimé, créé et vécu au cours de sa difficile vie.

Elle a touché à tous les genres: huile, encre de

Les Municipaux au théâtre

Du 25 février au 12 mars, le hall du théâtre municipal a accueilli une cinquantaine de toiles réalisées par des employés municipaux.

Des retraités aux nouveaux venus, des artistes chevronnés aux simples amateurs: cette exposition a réuni seize amoureux de peinture.

«La perspective de cette manifestation ont-ils écrit est un stimulant pour nous: faire travailler. Sans elle quelques travaux qui y ont été présentés n'auraient jamais vu le jour». Ce ne fut pas là son seul mérite.



CLAUDE ROUTIER

UN PEINTRE QUI A DU PUNCH



A droite Claude ROUTIER lors d'un vernissage.

Maigrichon, filiforme, avachi l'artiste! Allez donc! Claude ROUTIER à trente sept ans, un physique de joueur de rugby rayé d'un coup de pinceau cette image immémoriale. Et pour cause! Il exerce ses talents de... professeur d'Education Physique au Lycée Joffre. Sportif et peintre à la fois, un paradoxe au premier abord. Un curieux point de rencontre après que ROUTIER se soit expliqué: «si tu aimes quelqu'un dit-il avec force, tu aimes aussi ses entrailles, son intestin, son foie, son cœur, tout ce que tu fais se passe à travers ton corps. Le jour des noces, les jeunes mariés devraient venir avec leurs tripes dans les mains».

Cette phrase à l'emporte-pièce révèle les ressorts profonds de son auteur. Pas question de mièvrerie, de concession, de demi-mesure dans le cas de ROUTIER. Les toiles éclatent comme des feux d'artifice, les couleurs vives rouge vert bleu explosent devant le regard inquisiteur du visiteur. Déroulé un instant par une espèce d'enchevêtrement de formes, de courbes, ses yeux découvrent ensuite les puissants contours de femmes. «Les plus belles relations sont des relations organiques viscérales avec la femme mère, épouse, maîtresse, elle est celle à qui l'on peut tout dire».

Et la mort pour ROUTIER? Elle correspond sous la forme d'un squelette à une obsession quasi-permanente. Là encore, selon une logique, une unité de la pensée la représentation du squelette va de soi. «Je ne supporte pas l'idée de la mort en cachette, la société actuelle a tort de nous déposséder de la mort».

Après ces affirmations - coups de point, Claude ROUTIER assène encore deux directs. La valeur des peintres régionaux? Il n'hésite pas à dire que plusieurs artistes font beaucoup de concessions et sacrifient à la mode du jour, bref qu'il manque souvent un souffle, une dimension. Lucide, Claude ROUTIER constate que la société a délégué aux artistes le droit de «faire» la culture. «Demain, jure-t-il optimiste j'espère que tout le monde participera à la culture: je considère que n'importe qui est capable de créer».

Maître BERTHOLON. Chef d'Orchestre
ainsi que les Musiciens et Musiciennes de
L'ORCHESTRE MUNICIPAL
ont été habillés par les

«VETEMENTS ARMAND THIERY & SIGRAND»

1 à 5, rue de la loge, MONTPELLIER

Le plus grand spécialiste de l'habillement dans la région.

298

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES
ET DE CHAUFFAGE CENTRAL
ENTRETIEN

Hubert-Louis Pons

24, Avenue Saint-Maurice-34250 PALAVAS LES FLOTS
Téléphone: 68.00.47

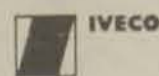
R.C. Montpellier 67 A 587

CARRIÈRES
DE LA MADELEINE
S.R.L

CHANTIEREN, 708
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

TEL. BUREAU 92.39.27
CHANTIER 48.97.23
ADRESSE POSTALE:
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

291
Société Languedocienne
de Véhicules Industriels
SO. L. V. I.



CONCESSIONNAIRE

UNIC

Le Rieucoulon
34400
SAINT-JEAN
DE-VEDAS

Tél.: (67) 42.60.88

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Mouille, 34170 Castelnaud-le-Lès
Tél.: (67) 72 55 60

159

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE
CGH & SERVICES

Vente-Réparation
Installation de Pompes

Location de Pompes
Immergées

FLYGT-SERVICE

Siège Social:
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 92.45.93
Agence:
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes-Tél. 84.07.10

Levitt France. Le retour au village.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle.
Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec
leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs
écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruit d'une expérience unique, sans cesse ses
réalisations évoluent, pour répondre toujours
davantage à cette aspiration de
nos contemporains: le retour à
la nature, au sens de l'humain,
aux valeurs authentiques,
bref, le retour au village.



Levitt France
42, avenue Montaigne - 75008 PARIS.

Levitt à Montpellier: Domaine de Fontcaude
Juvignac - 34100 Montpellier
Tél. 40.10.60

MONTLAUR
ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER
L'hypermarché qui combat la vie chère

Spécial Info RAPATRIÉS

Dix huit ans après les accords d'Evian

Par Claude LAQUIERE, Secrétaire Général du R.E.C.O.U.R.S., Ancien Président de la Fédération des Maires d'Algérie-Sahara, Jacques ROSEAU Ancien Président des Lycéens d'Algérie, Porte-Parole du R.E.C.O.U.R.S. et Gilbert ROSEAU Adjoint au Maire Délégué du R.E.C.O.U.R.S.

«... Vos biens seront protégés par la loi. La réforme agraire ne pourra intervenir que selon un plan de rachat dont le financement sera garanti par l'aide de la France... »

«... Si vous voulez partir d'Algérie, pour rentrer en France, vous pourrez emporter librement vos meubles, vendre vos immeubles ou vos terres et transférer vos capitaux, etc... »

C'était, il y a 18 ans, le texte des tracts que le Haut Commissaire FOUCHET faisait déverser sur l'Algérie Française. Il nous paraît indispensable de rappeler, à l'occasion du 18^e Anniversaire des accords d'Evian, les engagements solennels pris par le Gouvernement Français à l'égard des Français d'Algérie afin que nos compatriotes métropolitains puissent apprécier en toute sérénité, les passions étant maintenant apaisées, comment a pu naître, se développer et subsister le contentieux entre les Rapatriés et les Pouvoirs Publics. Car, il ne faut pas l'oublier, ces accords d'Evian ont été soumis par voie de référendum au Peuple français qui les a ratifiés, très souvent de bonne foi, tellement ils étaient mirifiques, par 90,70 % des voix le 8 Avril 1962. Référendum dont, par une machavélique ironie du sort, les principaux intéressés les Français d'Algérie, étaient exclus.

Et, pourtant, c'était bien de leur terre natale, de leur destin, de leurs droits dont il était décidé ce jour là...

Ainsi donc, pour les Français d'Algérie, dès l'origine, ces accords d'Evian de par leur nature anti-démocratique étaient condamnés à devenir une monstruosité juridique et allaient constituer le plus grand déni de justice de l'histoire de France contemporaine.

Dieu sait si les gouvernants de l'époque ne se privèrent pas de les brandir ces accords d'Evian afin de faire accepter aux Français d'Algérie l'indépendance de leur Pays. Cette propagande revêtue à l'époque les formes les plus insidieuses mais ne trompa personne.

Les Pieds Noirs connaissaient, en effet, le programme politique et économique des nouveaux dirigeants de la révolution algérienne et savaient que les leaders modérés qui souhaitaient le maintien de leur présence dans

leur patrie commune seraient très vite éliminés. D'autant que les violences des derniers mois devaient rendre illusoire toute perspective de coexistence communautaire.

Mais, parallèlement, ces accords d'Evian allaient devenir avec l'Article 4 de la loi du 26 Décembre 1961, le fondement juridique et moral de l'indemnisation qui n'est toujours pas réalisée malgré quelques progrès. En effet, sur les 192 000 familles concernées, quelques milliers seulement de rapatriés très âgés

(5000 de plus de 80 ans) auront perçu en 1980, soit 18 ans après la dernière vague de l'exode, une réparation toute relative. Pour tous les autres, c'est toujours l'attente et l'incertitude et pour les réinstallés (30 000 familles) souvent l'angoisse.

Quant aux Français musulmans, de nombreux problèmes subsistent au niveau de l'insertion sociale, de l'identité culturelle, du racisme, de l'emploi des jeunes et des moins jeunes et de la libre circulation entre l'Algérie et la France.

Aussi, la «grogne» renait-elle chez les rapatriés. Pourtant, le discours de Carpentras avait fait naître bien des espoirs... mais, force est de constater que le pacte national souhaité par le Chef de l'Etat n'est pas respecté. Cela est-il dû à l'esprit restrictif de l'Administration des Finances quant à l'application de la Loi du 2 Janvier 1978, ou bien à la mauvaise qualité de la concertation qui a trop privilégié les opérations de relations publiques sans pour autant permettre de réaliser le moindre progrès ?

Toujours est-il qu'il serait préférable d'en finir rapidement avec ce problème et de ne pas attendre, une fois encore, la veille d'une consultation électorale pour faire quelques promesses ; car, depuis quelques années et, ce, par la force des choses, les Rapatriés ont appris à manier efficacement le bulletin de vote et un MILLION de voix (Français musulmans compris), cela pourrait compter l'an prochain...



A l'occasion de la dédicace du livre de Pierre Laffont : « Histoire de la France en Algérie ». De gauche à droite Georges Frêche, Pierre Laffont ancien député d'Oran et coordinateur national du RECOURS et Jacques Roseau, porte parole du RECOURS.

Spécial Info RAPATRIÉS

Le comité de liaison des associations nationales de rapatriés (FNR, ANFANOMA, France-Afrique, RANFRAN, Groupement National pour l'indemnisation (CNPI), la maison des agriculteurs (MAFA) et l'Union des Comités de Défense des Agriculteurs Rapatriés (UCDAR) ne se rendra plus aux réunions du secrétaire d'Etat Jacques Dominati. Voici quelques extraits de presse sur cette prise de position.

Le Monde

Le comité de liaison des associations nationales souligne l'insuccès de ses négociations avec M. Dominati

Le comité de liaison des associations nationales de rapatriés d'Afrique du Nord, réuni jeudi 7 février à Paris, à l'issue d'un échange de vues avec M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, « a constaté que les négociations engagées n'ont pas abouti, à ce jour, à des solutions satisfaisantes » (1). Il a rappelé « les objectifs de l'action à court terme qu'il entend poursuivre dans le cadre d'une unanimité d'action qui se trouve confirmée » : vote d'une loi d'amnistie, renforcement des mesures en faveur des rapatriés de confession islamique, révision des barèmes d'évaluation des biens perdus et spoliation, extension des possibilités de mobilisation des titres d'indemnisation, aménagement des modalités relatives à la transmission des titres d'indemnisation, révision du mode de calcul des indemnités complémentaires, modification du décret de septembre 1977 sur l'aménagement des prêts à la réinstallation. A ce sujet les dirigeants des associations ont confirmé leur refus de céder aux commissions régionales paritaires chargées d'étudier les problèmes financiers des rapatriés réinstallés, « tant que les pouvoirs publics n'auront pas décidé la suppression du

prélèvement a priori du montant des prêts moratoires sur les indemnités à recevoir ». Pour sa part, le Front national des rapatriés (F.N.R.), que préside M. Jean Trape, a décidé de ne plus se rendre aux réunions de travail convoquées par le secrétaire d'Etat, parce qu'il estime que celles-ci « ne peuvent, en l'état actuel, que cautionner une politique contraire aux légitimes revendications des rapatriés ». Le F.N.R. indique qu'il ne reviendra sur cette décision que lorsque le gouvernement annoncera le dépôt d'un projet de loi d'amnistie.

Le mouvement du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), qui ne fait pas partie, en tant qu'organisation, du comité de liaison des associations nationales, a affirmé jeudi sa solidarité avec celles-ci.

(1) Le comité réunit les représentants de sept associations : le F.N.R., l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord (Anfanoma), France-Afrique, le Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord (Ranfran), le Groupement national pour l'indemnisation (G.N.P.I.), la Maison des agriculteurs français d'Algérie (MAFA) et l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UCDAR).

Le Provençal

Les associations de rapatriés : « La politique de concertation avec les Pouvoirs publics n'a pas abouti »

Les sept associations nationales de rapatriés, réunies à Paris, en assemblée plénière, pour faire le point de la politique de concertation avec les Pouvoirs publics, ont constaté, hier, dans un communiqué, que les négociations engagées n'ont pas abouti à ce jour à des solutions « positives et satisfaisantes ».

En ce qui concerne l'aménagement des dettes de réinstallation, elles ont décidé de confirmer la décision de ne pas participer aux réunions des commissions régionales paritaires d'aménagement des prêts de réinstallation, tant que les dossiers d'indemnisation des rapatriés seront amputés du montant de leurs dettes sans qu'aucun aménagement réel ne soit effectué.

De son côté, le R.E.C.O.U.R.S. (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et des spoliés), qui vient d'être convoqué, pour la première fois depuis la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978, à participer à la concertation organisée par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des Rapatriés, s'est solidarisé avec la position des associations de rapatriés.

Nice Matin

Les associations de rapatriés estiment insuffisant le résultat des négociations officielles

Réunies à Paris en assemblée plénière, pour faire le point de la politique de concertation qu'elles ont suivie avec les pouvoirs publics dans le courant de l'année 1979, les sept associations nationales de rapatriés estiment dans un communiqué « que les négociations engagées n'ont pas abouti, à ce jour, à des solutions positives et satisfaisantes ».

Se référant à la motion remise le 4 janvier 1979 à M. Jacques Dominati, les associations rappellent les objectifs de l'action à court terme qu'elles entendent poursuivre dans le cadre d'une unanimité d'action. L'amnistie, les Français de confession islamique, la mobilisation des titres et leur valeur, la révision des barèmes, la transmission des titres, le calcul du complément.

En ce qui concerne l'aménagement des dettes de réinstallation, elles ont décidé de confirmer la décision de ne pas participer aux réunions des commissions régionales paritaires d'aménagement des prêts de réinstallation, tant que les dossiers d'indemnisation des rapatriés seront amputés du montant de leurs dettes sans qu'aucun aménagement réel ne soit effectué.

De son côté, le R.E.C.O.U.R.S. (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et des spoliés), s'est solidarisé avec la position des associations de rapatriés.

La Dépêche

La concertation dans l'impasse

Réunies à Paris en assemblée plénière le 7 février 1980, pour faire le point de la politique de concertation qu'elles ont suivie avec les pouvoirs publics dans le courant de l'année 1979, les sept associations nationales de rapatriés constatent que les négociations engagées n'ont pas abouties à ce jour à des solutions positives et satisfaisantes. Se référant à leurs motions du 4 janvier

1979, remises à M. le ministre Dominati, elles rappellent les objectifs de l'action à court terme qu'elles entendent poursuivre dans le cadre d'une unanimité d'action que se trouve confirmée : l'amnistie, les Français de confession islamique, la mobilisation des titres et leur valeur, la révision des barèmes, la transmission des titres et le calcul du complément.

Le Figaro

C'est la grogne

Une fois de plus c'est la grogne chez les rapatriés. Les plus déterminés envisagent même de pratiquer la grève de leurs paiements bancaires. C'est naturellement dans le sud de la France que ce « Coup de cirocco » se fait surtout sentir, là où les pieds noirs ont repris racine avec les difficultés que l'on sait.

Alors que le discours de Carpentras avait redonné l'espoir que soient enfin effacés les séquestrés matériels du drame vécu par les rapatriés, l'application de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978 aboutit, pour certains, par un paradoxe cruel, à la ruine.

Pour le R.E.C.O.U.R.S., l'association qui réunit la grande masse des rapatriés et qui fut la seule à oser utiliser l'arme politique, le mal vient non de la loi qui à quelques aménagements près, a bien pris en compte les problèmes, mais de son application et notamment de la mauvaise qualité de la concertation qui l'a suivie.

Actuellement la situation entre l'administration et les rapatriés est bloquée, le R.E.C.O.U.R.S. ayant donné pour consigne à ses adhérents de ne pas participer aux commissions régionales paritaires d'aménagement tant que l'A.N.I.F.O.M. (organisme chargé de l'indemnisation) continuera à prélever des indemnités le montant des prêts. La loi prévoit « qu'est déduit du complément d'indemnisation le capital des prêts mentionnés à l'article 45 de la loi du 15 juillet 1970 non remboursés à la date de liquidation du complément d'indemnisation ».

Les rapatriés pour se réinstaller ont obtenu des prêts à moyen terme remboursables souvent en trente annuités. Pour la plupart leur reste une quinzaine d'années pour liquider ces prêts. Or, lors de l'attribution des titres du

complément d'indemnisation aux rapatriés réinstallés bénéficiaires de ces prêts à long terme, l'Etat, retient la totalité du prêt. Les rapatriés estiment qu'il y a là confusion entre le capital non remboursé (capital échu et non réglé) et capital non échu.

L'Etat entend déduire les indemnités des prêts consentis au titre du moratoire ou de l'aménagement, c'est-à-dire ceux dont les taux sont les plus intéressants alors que les bénéficiaires de l'indemnisation souhaitent pouvoir se libérer avant tout de leurs dettes privées dont les taux sont beaucoup plus élevés.

Cette manière de pratiquer entraîne bien des drames et va à l'encontre finalement de la volonté manifestée par le président de la République. Le R.E.C.O.U.R.S. ne compte plus les lettres de ses adhérents qui sont autant de cris d'appels au secours : tel agriculteur du Gers se voit ainsi réclamer 110.000 F à payer dans les six mois. « Juste le temps de vendre la propriété et de faire de ma famille des sans-abri et des chômeurs ». Un autre, de l'Aude, conclut : « Mon actif a tout juste suffi à éponger mon passif et après une vie de labeur je n'ai plus de ressources financières ». Quant au délégué des Landes, il estime « Si on exigeait dès maintenant le remboursement de nos prêts, nous serions sur la paille pour au moins 85 % d'entre nous ».

Des commissions départementales

La solution pour les rapatriés ne peut que se trouver dans des commissions d'aménagement départementales et non régionales afin que les cas soient réglés

L'informatique au Service du Citoyen

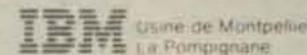
L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.

A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre 6 autres terminaux permettent aux Maires de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat Civil (tables des naissances, mariages et décès)
- Eau et assainissements (facturation, statistiques)
- Voire (facturation, état des recettes)
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encaissements)
- Paie du personnel
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal
- Elections (listes électorales, frages, cartes, d'électeurs)
- Hygiène (fichier vaccinations, retards parents)
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale)
- Autres mariés (comptabilité paie du personnel quittance)



Usine de Montpellier
La Pompiègnane

ETS BONNIOL BEAUX ARTS PAPETERIE CADEAUX

14 rue St Guilhem - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 60.63.29



Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics
Siege social :
30, village de Maurin.
34970 Lattes
Tel (67) 58.00.30
ou 70.07.34

MIDIPLIX MATIERE PLASTIQUE

USINAGE
ENSEIGNES
CHAUDRONNERIE

Siège Social
11 ter, rue Pierre Fermaud
34000 MONTPELLIER
(France)
Tél. (67) 58.68.31 + 253

Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS

JEAN LEFEBVRE



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex

Tél. : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP



C.I.L.D.H.

Votre employeur à la solution pour vous loger :

Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES

ONT ETE CRES POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180

34 027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

Ces noms de rues qui racontent la ville

Même les fausses étymologies ont quelque chose de vrai. C'est ce que démontre une plaquette préparée par Jean LARZAC et le cercle occitan de Montpellier : Mont du Verrou, Mont des chiffons, Mont des pierres, notre « Clapas » est bien tout cela, et les anciens noms de rues en sont l'illustration. Nous donnons ici quelques extraits de ce petit guide occitan des rues de notre ville : une promenade étymologique. La prochaine publication intégrale de la brochure fournira d'autres itinéraires, historique, botanique, etc...

La légende de la rue « Bona Nuoch »

En 1959, les étudiants ayant fait du tapage nocturne au Faubourg du Peyrou (il y avait même eu des blessés), les habitants de la ville leur tendirent une embuscade sur le chemin du retour, à l'actuelle rue Donat. Pour distinguer les étudiants étrangers de ceux de Montpellier, ils firent à chacun la formule : « Dieu vos bona nuoch ». Les non-montpelliérains disaient par exemple : « Dieu bous doune bouno nuech » ou « bouno nèit ». Seuls ceux qui prononçaient à la Montpelliéraine : « Dieu vous done bone nyotch », furent épargnés.

Rappelez-vous : O AVEC ACCENT SE PRONONCE -O : BONA, NUOCH
Rappelez-vous : O SANS ACCENT SE PRONONCE -OU : VOS = Vous.

En fait, « Bona nuoch » est la déformation de « Bon amich », nom du bayle (Mr Ronami) qui en 1320 interdit le port d'armes aux étudiants.

Comme la rue Bona nuoch, le nom même de Montpellier a ses vraies et fausses étymologies.

MONT-PESTLIER : MONT DU « PESTEL » MONT - VERROU

Nous allons bientôt fêter le millénaire de notre ville, qui avait plusieurs ans d'existence lorsqu'en 985 elle apparaît dans les documents sous la forme de MONTEM PESTELA-

RIUM : un mont que pestela, en occitan, c'est un mont qui fait verrou à l'Est, de la citadelle à l'actuelle N.D. des Tables - c'est là que se trouvait autrefois une église St-Denys ; et puis le verrou proprement dit, dont l'épine dorsale montait de la Comédie actuelle jusqu'en Peyrou, d'Est en Ouest.

dau dimars, dau dimèrcs, dau dijous, dau divendré, dau dissabte, dau dimenge (échelle du lundi, mardi etc...) A l'intérieur des remparts, on fit raser les maisons pour laisser douze emplacements de terrains vagues. C'est le chemin des « douze parms » (CAMIN DAS DOTZE PALMS). A l'extérieur, il y avait le terre-plein (BALOARD, boulevard) et un fossé (LO VA). En avant, plus ou moins loin, la lice ou palissade (LIÇA, PALISSADA), un chemin de ronde longeait le haut des remparts : LA CORSIEIRA.

ETYMOLOGIE

1. Pestelarium donne en occitan pestlièr, pestlièr comme ficarium donne figuier. Pestelarietum donne en occitan pestlaira, pestlaira comme ficariola (plantation figuiers) par adjonction d'un suffixe de diminutif (et, ou ol).
2. Montpestlièr finit par se prononcer Montpelier. Or le pèile, en occitan, c'est aussi le verrou : les deux mots latins en occitan, pestèl et pèile.
3. C'est sur cette interprétation de mont du pèile qu'on a latinisé Mont Peillier en Mons Pessulanus.

LES ENCEINTES SUCCESSIVES

Mont-verrou, Montpellier l'était aussi par ses remparts qui en faisaient un mont verrouillé ! Au Moyen-Age, les remparts (LOS BARRIS) étaient ce qu'on appelait « LA COMUNA CLAUSURA » (la commune clôturée), et chacun des métiers, suivant leurs effectifs, étaient chargés de monter la garde chaque jour, par « échelles » : « escabau diluns,

PORTAL, BALOARD :
prononcez POURTAL, BALOUARD
O sans accent se prononce OU
On dit le portaz (avec accent)
mais lou portal (sans accent)

1 - Aujourd'hui, les boulevards remplaçant les remparts, et encerclent l'ancienne ville, de porte en porte :

MONTPELLIER CITE UNIVERSITE LA PREMIERE EN LA FACULTE DE MEDECINE



A Notre Dame des taulas B L'horloge C Saint Firmin D Saint Pierre Eglise collegiale ou episcopale E le Palais F Saint Holar G les Freres prescheurs H le chemin de Cognac I le chemin de Pezenas K la palissade L Rue Saint Guilhem M les Religieuses Saint Guilhem N la Magdalene O pour aller au charmes P la petite Obseruance Q saint Tomas R la palissade S saint Sauveur T le chemin de Beziers V le grand Saint Jean X la grande Obseruance Y pour aller a lates Z pour aller aupot Jusseu au Garmer au sel bb la cite ce fomerie de les Greneraux ce Saint Denis A Paris par Nizant au Mont S. Hilaire pres le port, c'est un aux c'promis d'eloge



MONTEPELLESIANA... MONTEPELLIER... (Historical text in Occitan and French describing the city's history and the map's details.)

MONT - PELHIER : LE MONT DES « PEILLES » ET DES PEAUX

IA : Prononcez-Le
ex. : PELHARIA = Pèillarié
La finale occitane -ia se prononce -iè dans tout l'Est de l'Occitanie, et -io à l'ouest. Un toulousain dit, fornarié : fornaria

Il n'est pas étonnant qu'on ait pu expliquer « Montpelhier » par « Mon pelhièr » : le mont des « pelhas » - des chiffons. On aurait pu penser aussi aux peaux : la pèl (la peau) ne se distingue du pel (le poil) que par un accent, et le pelhaire (chiffon récoltait aussi bien les peaux de lapin que les chiffons : « Mont-pelhièr », « mont-pel ». Si l'étymologie est fautive, l'histoire a fait cependant de notre ville un centre d'industrie d'habillement. Les vieux noms de rue en témoignent.

Les industries textiles avaient leurs ateliers au cœur de la ville (rue des Teissiers des tissarands ; canabassaria : fabrique de chanvre, etc...), les métiers de la viande (la triparia, près du cros dau bibu : le trou au bosuf) et des peaux (la coirataria, fabrique de cuir) se situaient à la périphérie loin des rues marchandes (l'argentaria, la carrièra d'aurade ou rue dorée).

MONTPEIRIER : MONT DES PIERRES

Quand on est étranger dans un pays, les noms des lieux n'ont aucun sens. Même si on connaît la langue, on s'y retrouve : Newcastle est pour un Anglais ce qu'est Neuf-château pour un Français et Castelnaud pour un Occitan. Aujourd'hui les Occitans ont appris le Français, mais s'ils devenaient étrangers chez eux au point de ne plus savoir ce qui signifie Castelnaud dans leur langue, pourquoi se plaindraient-ils qu'on les envoie « vivre au pays » à Neuf-château dans les Vosges ?

Fermez les yeux. Vous voyez le Pioch de Boutonet ? C'est une colline... Vous situez Campredond ? Oui, c'est bien un champ rond... Mais prenez le chemin à mi-champ, le chemin de mi-camp... N'attrapez pas un coup de froid en montant Coste-frège, ni une coup de soleil à Combe-caude... Allez plutôt boire l'eau de Fontcarrade. Ainsi c'est tout un paysage que nous devinons sous les pierres, à la place des maisons qu'il a accueillies... Il nous accueille encore avec les mêmes mots de chez nous

PIMPRENELLE

COIFFURE DAMES
BIJOUX FANTAISIE
Coiffure - Mode - Soirée - Brushing - Soins et Radio du cheveu
4, rue Henri René - Montpellier
Tél. : 58.54.00

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
Directeur de la Publication
Michel GUEORGUEFF
Conception : O.F.R.E.S.
Promotion :
Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale
de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285-72-57

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés
Tél. : (67) 58.43.82
27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

Mariez-les...

Petit exercice : Avec qui faut-il marier ces noms communs et ces adjectifs qualifiatifs ?

CAMP	champ	POTZ (pr. pous)	puits	FREG (pr. frech)	froid
CARRIEIRA	rue	PUOG (pr. pioch)	colline	FREJA	froide
CASTEL	château	PLAN	place	CAUD (pr. caou)	chaud
COMBA	combe	NOU (pr. noou)	neuf	CAUDA	chaude
COSTA	côte	NOVA	neuve	REDOND	rond
FONT	fontaine	VIELH (pr. vièl)	vieux	CARRAT	carré

Vérifiez sur le plan de la ville.

Théâtre, photo, peinture, musique à la Maison pour tous de la Paillade

demandez le programme

• AVRIL

3 avril : Concert de Rock avec Banlieue Grise.
1 au 15 : Exposition de photos organisée par le Photo-Club de l'Équipement.

19 et 20 avril : Rassemblement de motos et concert de rock avec le groupe montpelliérain : OTH.
15 au 30 : Exposition de photos « Autour

de Montpellier » de Bleton, Kuentz et Tershiphorst.
26 avril : Théâtre de la parole « Une saison en enfer ».

Pendant la semaine des vacances de Mardi-gras, la Maison pour tous a accueilli environ 80 enfants. Certains ont fréquenté les ateliers de la Maison, d'autres avec le théâtre de l'Hortaloup, se sont initiés à l'expression théâtrale. Les ateliers : de rythme, d'expression corporelle, de musique ont servi à préparer une parade qui s'est déroulée le jeudi dans les rues de la Paillade. La baleine « Menthe à l'eau » personnage d'un conte marin inventé par les enfants était ensuite solennellement brûlée en face de la Maison Pour Tous.



RECHERCHE DE LIEUX D'ACCEUIL

Il existe à MONTPELLIER de multiples « Centres » hébergeant des enfants et des adultes en difficulté : il s'agit de personnes qui ont des problèmes d'ordre social, familial, psychologique, parfois légers et passagers, parfois graves et anciens... et qui, en raison de ces problèmes se trouvent dans l'incapacité de vivre dans leur famille ou hors d'un milieu très protégé. Ce regroupement d'enfants ou d'adultes dans des « Centres » peut permettre de leur offrir un soutien (matériel, éducatif, thérapeutique), mais en contrepartie les coupes du milieu « normal », des contacts sociaux et humains chaleureux et spontanés dont ils ont besoin. Sans ces contacts, s'ajoute rapidement à leurs problèmes de départ une inadaptation progressive au monde de tous les jours. Les travailleurs sociaux se rendent compte de plus en plus des inconvénients des séjours dans les « Centres » s'il existe pas de possibilité pour les usagers d'être accueillis à certaines occasions dans des milieux de vie autre que les Centres Spécialisés. C'est pourquoi deux Centres

Montpelliérains cherchent à contacter toutes personnes intéressées, susceptibles d'offrir un lieu d'accueil temporaire (week-end, correspondantes, vacances, fêtes, etc...) ou de longue durée. Les conditions matérielles des séjours (indemnités, nourriture, logement, administratif, durée du séjour) seront élaborées après contact avec des équipes de professionnels, assurant un Service de suite avec interventions adaptées qui accompagnent cet accueil.
— Le Centre BOURNEVILLE (Institut de Rééducation pour enfants et adolescents présentant des troubles du caractère et du comportement ou une situation socio-culturelle difficile).
— Le Centre Henri WALLON (Centre d'hébergement éclaté visant l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnel d'adultes handicapés par inadaptation).
Ecrivez à : M. GUIPPONI J. HEBRAUD - J. BALLE. M. DEVINNE Groupe de recherche de lieux d'accueil et d'hébergement Centre BOURNEVILLE, rue de Mas PRUNET 34100 MONTPELLIER.

L'INFORMATION SEXUELLE DE A à Z AU NOUVEAU CENTRE D'ORTHOGENIE

Un dynamique contre-pouvoir ? Un phare au milieu d'un océan de préjugés, de craintes, de tabous ? Toujours est-il que l'ouverture récente d'un centre d'orthogénie au numéro 6 de la Rue Pierre Fermaud derrière le Plan Cabannes va changer quelque chose dans la Ville. Désormais les Montpelliérains savent en effet, qu'ils peuvent s'informer sur les toujours délicates questions de contraception, d'avortement, de sexualité plus généralement.

Il y a belle lurette que le projet était dans l'air. Mais il ne prend forme qu'en 1978. Cette année-là les élus locaux et départementaux prêtent une oreille attentive aux propositions du mouvement du Planning Familial : « Aidez nous à trouver un local et nous allons tout faire pour jouer un rôle préventif dans les cas d'avortement et nous aurons également une fonction essentielle en tant qu'informateurs en matière de sexualité ». L'idée fait son chemin rapidement, d'autant plus vite que les exemples dans d'autres villes françaises ne manquent pas.

Plus de trente localités ont plus ou moins suivi les conseils du Planning Familial et ont plus ou moins facilité la création de centres d'orthogénie. Alors pourquoi pas Montpellier, capitale régionale, forte de plus de 200 000 Habitants ? Pourquoi pas, effectivement se disent en particulier les principaux responsables montpelliérains ?

Du coup l'affaire ne traîne pas. Quelques mois plus tard, un local est trouvé. Des travaux sont nécessaires. La municipalité engage une somme de 13 000 F pour réaliser finalement un ensemble convenable comprenant trois bureaux « de rencontre », un cabinet médical, une salle de stérilisation. Le conseil régional accorde de son côté une subvention au titre de l'équipement. Le Conseil Général enfin participe financièrement à cette opération.

UNE PROFESSION DE FOI

L'équipe du Planning constituée de vingt animateurs-conseillers, de quatre médecins, de deux sage-femmes et d'un pharmacien peut se mettre alors au travail. Le lundi et le jeudi soir, le mercredi après-midi : soit cinq heures de permanences à assurer. Et des moyens limités. Un budget de fonctionnement de la Direction Départementale d'Action Sanitaire et Sociale et puis... c'est tout. Seulement il y a une profession de foi que chaque militant aurait pu inscrire au fronton du centre « Nous voulons vous rendre un peu plus responsable de votre sexualité ». Comment ? En donnant la possibilité aux visiteurs de rencontrer d'autres personnes aux prises avec des difficultés similaires ou complètement différentes, bref créer un dialogue. « Faire en sorte qu'avec ces rencontres, ces informations, elles prennent en charge leur contraception ; qu'elles fassent un choix délibéré entre pilule, stérilet ». Donc à bannir dans



Le jour de l'inauguration — De gauche à droite Raymond DUGRAND et Jeanine CARRIERE, Michèle BELORGEOT, Simone IFF, Georges FRECHE

l'esprit des responsables du Planning l'attitude qui consiste à remettre ce type de problèmes entre les mains du « médecin sauveur ».

Tiens, tiens ! s'agirait-il d'une offensive anti-pouvoir médical, d'une contestation d'un certain « mandarinate médical » ? Absolument, affirme carrément Madame Simone IFF, Présidente du Mouvement Français du Planning Familial. « Les médecins qui travaillent ici seront appelés à effectuer par exemple des contrôles de stérilet ou différentes opérations techniques mais ils resteront des techniciens, ce centre sera avant tout un lieu de parole et de rencontre ».

DES CHIFFRES SURPRENANTS

Qui fréquente ce centre d'orthogénie ? En majorité des femmes, indiquent infailliblement les statistiques. Des femmes qui franchissent le seuil du centre pour exposer dans 80 % des cas des problèmes de contraception. Les hommes eux-mêmes si une poignée de « courageux » accompagnent

quelquefois leurs épouses ou viennent en franc-tireur demeurer une espèce rare.

Plus surprenant, les chiffres révèlent qu'une grande partie de la « clientèle » du mercredi après-midi est constituée par des jeunes. Des adolescents qui ne trouvent pas semble-t-il dans l'éducation sexuelle à l'école toutes les réponses souhaitables.

Au centre ils ne se sentent pas jugés, alors le dialogue se noue.

« Quand on met les gens en condition de se parler, ils se parlent » dit simplement Madame IFF. Mais le responsable du Planning Familial en France ne cache pas la difficulté de sa tâche ?

« Nous devons faire face aux structures publiques qui ne reconnaissent pas encore les droits des jeunes et qui ne répondent pas toujours d'autre part aux demandes d'avortements. De notre côté, nous continuerons de venir en aide à ceux qui nous le demandent ». L'an dernier 300 000 personnes en France ont fait un petit tour dans ces centres d'orthogénies. Des résultats qui se passent de commentaires.

**Entreprise
JEAN GENIN**

BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

54, av. du Pont-Juvénal
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-96-55

safer

LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél : (67) 58-01-11 +

Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

clémançon

COMPAGNIE GENERALE
DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE
ET DE FORCE

agence du sud-est
route de Nîmes
Z.I. de Montpellier
34920 LE CRES
tél : (67) 70-28-21
téléx : 480423

**GLACES
A RAFRAICHIR**

semimon

Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.29.60

SACS 3 Kg
BARRES 25 Kg

MIDI TELEPHONIE
INSTALLATION VENTE ENTRETIEN

TELEPHONE
ALARME
SONORISATION

3 bis, rue Anterrieu
34.000 MONTPELLIER

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

4 km. route d'Aries.
30320 Caissargues
Tél (66) 84-23-35

UAP L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Agences :

A. BARTOLI et M. DUPIN
9, Bd du Jeu de Paume à MONTPELLIER Tél. 66.07.20

A. COLLIERE et J.M. GALMES
18, Place Rondelet à MONTPELLIER Tél. 92.64.62

FILLIOL-ULYSSE
8, Rue Pagézy à MONTPELLIER Tél. 58.40.65 et 92.39.62

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

SOCIETE ROUTIERE COLAS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Téléx : 480275 COLAS SJVED

Spapa

Etanchéité asphalte
et multicouche
Couverture et bardage
V.R.D. Trottoirs-Chaussées
Sols industriels
Aires sportives

Société de Pavage et des
Asphaltes de Paris

Zone Industrielle 34920 LE Crès
Tél : 57-11-31

**Quincaillerie
de bâtiment**

OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER

A VOTRE DISPOSITION
à la Site d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE

46, av. Pont Juvénal Montpellier
Tél : 92.89.87



Nous avons publié dans notre précédent numéro le budget primitif 80 de la ville de Montpellier. Nous poursuivons ce mois-ci avec celui des services des eaux et assainissement.

Le budget de ce service s'élève à :

Section de Fonctionnement	16.266.566
Section d'Investissement	36.466.000
TOTAL	52.732.566

Il fait apparaître un excédent de recettes de 3.140.953 F. Cet excédent est destiné à combler le déficit constaté de 1971 à 1976. Nous respectons nos engagements pris par une délibération du Conseil Municipal en date du 6 Septembre 1977. La gestion très contrôlée du service a permis de résorber chaque année une partie du déficit. Afin d'assurer toutes les demandes des usagers, et de satisfaire aux besoins du service, un recrutement de personnel est envisagé.

L'augmentation des effectifs sera de 36 agents. Afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement, le prix du mètre cube d'eau sera porté à 1,83 F. La section d'investissement d'un montant de 16.266.566 F, permettra la réalisation des travaux à la source du Lez ainsi que l'interconnexion pour l'alimentation en eau des villages situés au Nord-Est de la Ville. Cette section sera équilibrée par un prélèvement sur les recettes ordinaires de 4.831.588 F, de participation de tiers de 800.000 F, des amortissements de 1.634.978 F, de récupération sur option TVA de 1.000.000 F, et par un emprunt de 8.000.000 F.

• Dépenses

FONCTIONNEMENT

Libellé	
Achat eau brute à la C.N.B.R.L.	2 800 000
Achat de matières premières	800 000
Habillement	30 000
Carburant	7 000
Combustibles	10 000
Produits d'entretien	4 000
Pièces et matériel de rechange	100 000
Fournitures de magasin	700 000
Fournitures de bureau	8 000
Remb. Frais personnel à la Ville	7 660 000
Taxes et Impôts	500
Loyers et charges	400
Location de matériel	1 000
Entretien et réparation	2 000 000
Petit matériel outillage et mobilier	25 000
Fourniture d'électricité	1 100 000
Redevances	800
Reversement taxe d'Etat	1 000 000
Reversement contre valeur	2 500 000
Redevance sur prélèvement	59 000
Contrôle des installations électriques	6 000
Relevés et contrôles des compteurs	430 000
Voyages et déplacements	5 000
Transport de matériel	20 000

escassut

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

311 **AUTO EXPRESS**
DEPANNAGE
REMORQUAGE
Pièces détachées
d'occasion de toutes marques
rue du mas Saint Pierre
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

SOGEA-BALENCY
SOBEA

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

SERVICE
des EAUX

Frais d'analyses	5 000
Redevance Commune de Juvionac	30 111
Intérêts des Emprunts à long et moyen terme. Rembours. Ville	593 686
Rembours. Frais immobiliers à la Ville	1 840 000
Rembours. Frais de garage à la Ville	460 000
Rembours. Frais administration générale à la Ville	980 000
Publicité - propagande	100 000
Documentation	2 500
Frais de P.T.T.	15 000
Frais de dommages	20 000
Frais de commission pour emprunt	5 000
Intérêts des emprunts à long et moyen termes	3 497 734
Frais emprunts obligatoires	7 750
Amortissements techniques	1 634 978
Dotations excédents ordinaires	4 831 588
Réduction de recettes exercices antérieurs	30 000
Créances irrécouvrables	5 000
TOTAL	33 325 047

• Recettes

Libellé	Recettes
Produit vente de l'eau	32 000 000
Produit taxe Etat	1 000 000
Produit contre valeur	2 500 000
Vente de déchets	1 000
Prestations de services	700 000
Produits de dégâts et préjudices	35 000
Autres produits accessoires	230 000
TOTAL	36 466 000

INVESTISSEMENTS

• Dépenses

Libellé	
Frais d'Etudes	260 000
Participation tiers annulation	1 000
Amortissement emprunts C.D.C.	391 853
Amortissement emprunts C.A.E.C.L.	784 256
Amortissement emprunts C.E.	12 290
Remboursement emprunt à la Ville	677 167
Acquisition matériel outillage	80 000
Acquisition véhicules	260 000
Source de Lez - Travaux	5 000 000
Travaux neufs - Grosses réparations	4 000 000
Interconnexion - Travaux	4 000 000
Travaux pour compte de tiers	800 000
TOTAL	16 266 566

• Recettes

Excédent ordinaire capitalisé	4 831 588
Participation de tiers à des travaux pour leur compte	800 000
Emprunts	8 000 000
Amortissement bâtiments	340 344
Amortissement matériel	38 583
Amortissement réseaux	1 256 051
TVA sur Immobilisations	1 000 000
TOTAL	16 266 566

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

le budget de ce service s'élève à :

Section de Fonctionnement	18.860.000
Section d'investissement	20.208.768
TOTAL	39 068 768

La mise en service de la station d'épuration de la Céréirède a augmenté les charges et frais d'entretien. Le personnel est insuffisant, un recrutement de 11 agents est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de ce service.

Afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement, la redevance sera portée à 1,18 F. par mètre cube d'eau consommée. Les autres charges subissant les augmentations normales. La section d'investissement d'un montant de 20.208.768 F permettra la réalisation nécessaire à la remise en état du réseau à la suite inondations, de continuer les gros travaux satisfaisant une meilleure évacuation des eaux usées et de terminer la station de la Céréirède par la construction du stade tertiaire. Cette section sera équilibrée par un excédent sur les recettes ordinaires de 800.000 F, de participations diverses de 800.000 F, des amortissements de 2.408.768 F. et par un emprunt de 16.200.000 F.

FONCTIONNEMENT

• DEPENSES

LIBELLE	
Achat matières premières	25 000
Achat matières consommables	545 000
Achat d'habillement	50 000
Achat de carburant	45 000
Achat de combustibles	60 000
Achat de produits d'entretien	7 000
Achat de pièces de rechange	170 000
Achat de pièces au magasin	350 000
Achat de fournitures au bureau	13 000
Remb. Frais de personnel à la ville	3 760 000
Impôts et taxes	3 000
Loyers et charges	3 500
Entretien et réparations	1 929 415
Contrat C.G.E.	500 000
Acquis matériel	100 000
Fourniture électricité	1 400 000
Redevance	400
Cotisation Plaine de lattes	4 000
Voyages et déplacements	5 000
Redevance commune de Juvignac	130 000
Rembours. intérêts emprunt à la ville	288 793
Rembours. frais immobilier à la ville	690 000
Rembours. frais de garage à la ville	920 000
Rembours. frais administration générale à la ville	870 000
Frais de publicité	315 000
Documentation générale	18 000
Frais de P.T.T.	30 000
Frais commission d'emprunt	2 000
Frais de commission d'emprunt	3 111 424
Frais emprunts obligataires	700
Amortissements techniques	2 408 768
Dotation excédent ordinaire	800 000
Réduction recettes sur exercice antérieur	300 000
Créances irrécouvrables	5 000
TOTAL	18 860 000

• RECETTES

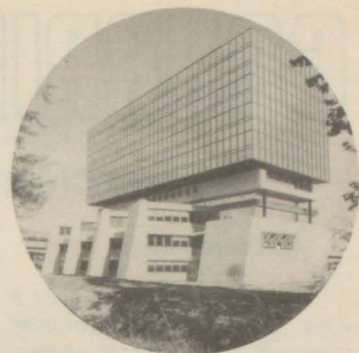
Redevance assainissement	16 660 000
Taxe de raccordement	800 000
Prime pour épuration	800 000
Vente de déchets	600 000
Autres produits accessoires	600 000
TOTAL	18 860 000



ETUDES
CONSTRUCTIONS
ET ENTREPRISES

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES
ET SCOLAIRES
Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.36.85

326



INVESTISSEMENTS

DEPENSES

LIBELLE

Participation diverses - Annulation	50 000
Frais d'Etudes	300 000
Amortissement emprunts C.A.E.C.L.	438 223
Amortissement emprunts C.D.C.	253 369
Amortissement emprunts C.E.	25 706
Rembours. annués emprunts à la ville	315 576
Acquisition matériel, outillage, mobilier	260 000
Acquisition véhicules	120 000
Inondations travaux	2 500 000
Travaux neufs, grosses réparations	3 645 894
Travaux neufs, subventions	2 500 000
Avenue Liberté, Travaux	2 000 000
Branchements particuliers	800 000
Station épuration,	7 000 000
TOTAL	20 208 768

RECETTES

Participation diverses	800 000
Excédent ordinaire	800 000
Emprunts	16 200 000
Amortissement bâtiments	1 183 171
Amortissement matériel	47 104
Amortissement réseaux	1 178 493
TOTAL	20 208 768

meubles
ATLAS
MENAGER - MOQUETTE - LUMINAIRES - TELE-HIFI

La tradition du Beau Meuble

SALON REGENCE recouvert de velours de Genes 87 % fibranne 13 % coton - comprenant 1 CANAPE fixe 3 places longueur 200cm et 2 FAUTEUILS assortis.
LIVING DE STYLE REGENCE EN 260X220X55cm. en kitabe massif et panneaux contreplaqués teintes merisier entièrement aménagé avec abatant BAR VITRINE NICHES et divers portes de RANGEMENT Table ronde Ø 120cm assortie avec CHAISES regence dos et siège recouvert de tissu 100 % coton

FRONTIGNAN

Ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi matin
Tél. : 48.16.40

COURRIER

Remerciements d'Israël

Monsieur le Maire,

De retour à Paris, je tiens à vous exprimer ma profonde reconnaissance pour le chaleureux accueil que vous m'avez réservé au cours de ma visite dans votre belle ville de Montpellier, ainsi que pour l'admirable hospitalité dont j'ai joui.

Après la rencontre de Coupe Davis

Monsieur le Maire,

La Ligue Régionale, les organisateurs de la rencontre de COUPE DAVIS, et moi-même plus spécialement tenons à vous remercier très vivement tant d'avoir mis si gentiment à notre disposition le Palais des Sports que de l'aide que vous-même et votre municipalité avaient bien voulu accorder à mon ami André NAVARRE.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Michel COULOMB, Président

J'ai été particulièrement ému des paroles que vous avez prononcées concernant mon pays et le processus de paix au Moyen-Orient. Votre courage et votre dévouement à la cause de la paix s'inspirent sans doute de cette belle tradition française qui a fait la gloire de ce pays.

Permettez-moi, au nom de mon Gouvernement et en mon nom personnel, avec l'expression de mes sentiments de gratitude, de vous souhaiter le plein succès dans vos entreprises.

MEIR ROSENNE

Les footballeurs avaient bien travaillé

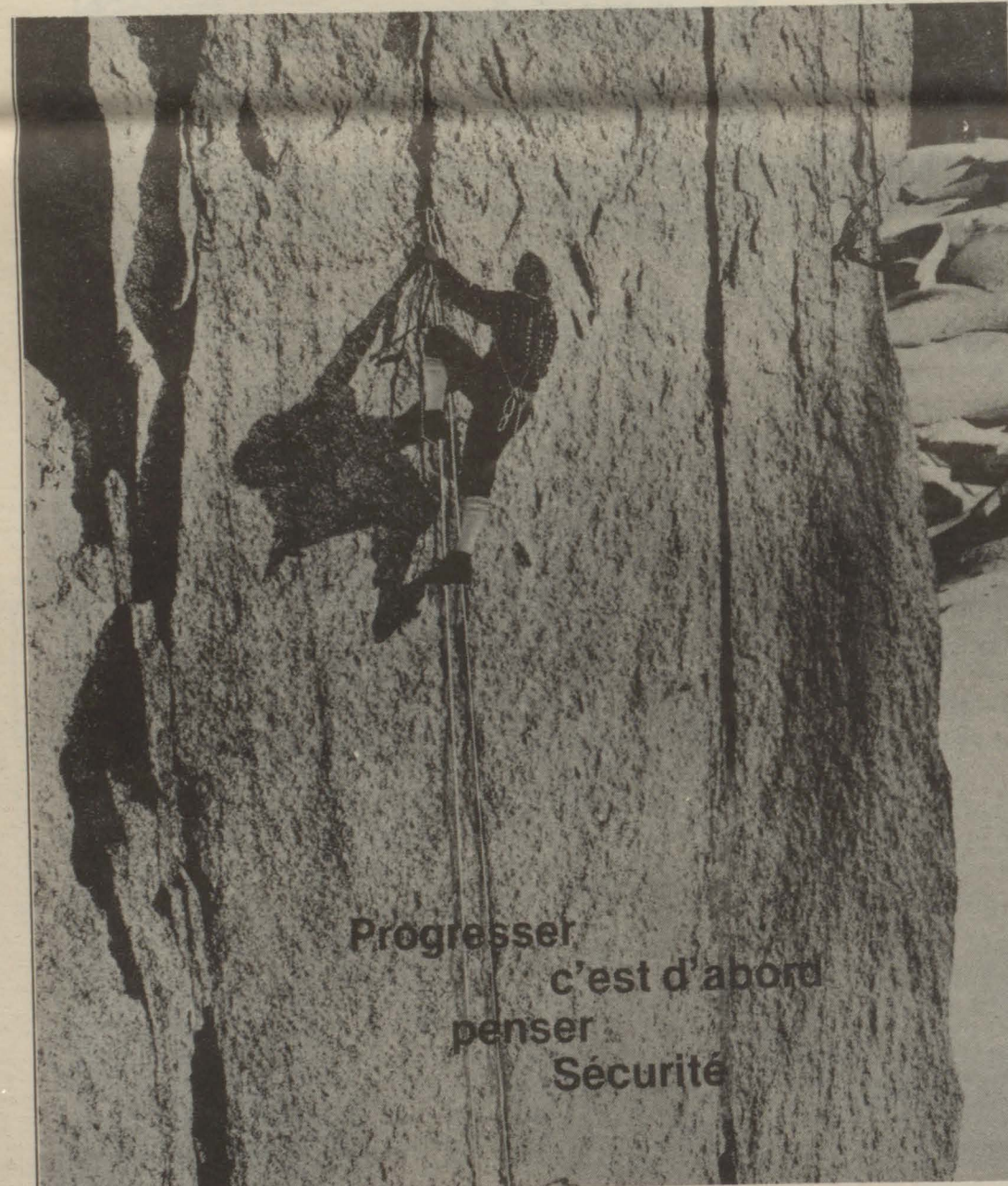
Les footballeurs de l'Aiguelongue avaient activement participé à la confection du char du quartier pour le dernier carnaval. Leur « Gargantua » a été très apprécié tout au long du parcours. Ils seront bientôt récompensés de leurs efforts : le terrain de football sera inauguré prochainement. Les sportifs de l'Aiguelongue auront enfin une aire de jeu à côté du Palais des Sports.



Succès de la quinzaine d'animation organisée par le C.C.L sur le cirque

Au mois de mars le Centre Culturel du Languedoc a présenté une série de spectacles et d'animations sur le cirque. Place des arceaux cinq représentations sous chapiteau ont permis aux Montpelliérains de se familiariser avec l'univers des gens du voyage. Au programme : quinze numéros sélectionnés par Philippe et Marie Paule Goudard.

Au centre culturel, 20 rue Lakanal une exposition était ouverte à tous du 18 au 30 mars. On y trouvait 100 photographies de J.H. Carbonaux et des affiches sur le cirque de R. Brutus. Enfin plusieurs conférences débats, reportage filmés projections vidéo et séances de cinéma ont été consacrés au thème du cirque.



Progresser
c'est d'abord
penser
Sécurité



FICHET - BAUCHE

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
Tél : 92-46-50

En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauché a toujours une bonne idée d'avance

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

**ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.**

**POSTES DE
TRANSFORMATION**

**1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER**

**Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79**

AIR INTER: "L'AVION MOINS CHER" POUR LES GROUPES

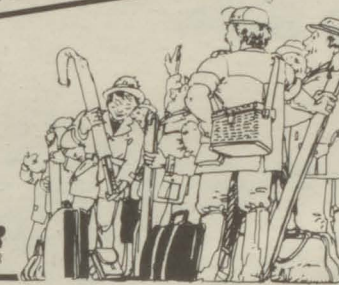
Cette année, Air Inter fait bénéficier tous les groupes (il suffit d'être au moins dix à voyager ensemble) de tarifs exceptionnels sur ses vols blancs et bleus. Des tarifs aussi réduits que celui-ci, il en existe sur la plupart des lignes Air Inter. A prix égal, choisissez l'avion!

SUR VOL BLEU

PARIS MONTPELLIER OU NIMES 195^F

AIR INTER MONTPELLIER
Réservations Agences:
Tél. 671 58 62 10
Réservation: tél. 671 58 26 80
AIR INTER NIMES
Aéroport de Nîmes
Tél. 663 87 92 34
Réservation: tél. 663 87 92 98

AIR INTER
L'AVION MOINS CHER



Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mireval
*Tél. 58.63.20

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER



TEL:
79.48.97

TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

**45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ**

Quatre mille cèdres à Grammont

Dans une dizaine d'années les Montpelliérains se retrouveront souvent dans le parc de cèdres de Grammont. Pour l'instant ces arbres sont encore tout jeunes, grands de quelques centimètres à peine. Le service des espaces verts de la mairie vient de procéder à leur plantation sur trois hectares du domaine. Quatre mille plants ont été répartis tous les trois mètres, l'éclaircissage se fera par la suite naturellement, certains arbres étant moins robustes que d'autres.

Le 14 mars dernier Georges Frèche, maire, Yves Larbiou, adjoint, et Marcel Vidal président de la Commission agricole du Conseil général représentant Gérard Saumade ont planté symboliquement quelques uns de ces cèdres de l'Atlas. « Ces arbres ne sont pas pour nous des gadgets devait dire Yves Larbiou. Ils sont le témoignage de la politique d'espaces verts que veut mener la municipalité ».

Ces quatre mille cèdres qui sont un des éléments du centre horticole cotoient la mare de Grammont et font partie des 7 hectares écologiques du domaine qui deviendra rapidement un des lieux de villégiature préférés des Montpelliérains.



Le jour de la plantation symbolique. A gauche Yves Larbiou et Georges Frèche.

SOLIDARITE du CONSEIL MUNICIPAL avec les TRAVAILLEURS de GENIN

Le Bureau Municipal réuni le 6 Mars 1980 a reçu une délégation des travailleurs de l'entreprise GENIN. Il constate qu'à l'heure où les pouvoirs publics se targuent d'une prétendue baisse du chômage dans l'Hérault et d'aider les entreprises en difficulté, c'est 70 travailleurs du bâtiment de plus

et leurs familles qui sont menacés du chômage, après ceux d'Aillard, de Fages et de Grasset-Masson, ce qui accentue par ailleurs la disparition des entreprises régionales. Le Conseil Municipal solidaire des travailleurs de l'entreprise GENIN, se déclare favorable à leur proposition de table ronde

entre les représentants des travailleurs, les responsables de l'entreprise, la préfecture et la Municipalité, afin d'examiner toutes solutions tant en matière de maintien de l'entreprise que pour la garantie du travail et des avantages acquis.

**Georges Frèche
MAIRE de MONTPELLIER**

Entreprise Générale

SUAY Fils

SARL

Travaux Publics

34670 BAILLARGUES

Tél. : (67) 70.11.37 - 70.08.12
289

SOPREMA

AGENCE DE MONTPELLIER

12, Rue Emile Zola

Tél. 34.25.97

Procédés multicouches

isolation thermique

étanchéité élastomère

type soprallène

MAMMOUTH SOPRALÈNE

MONTPELLIER - 315

3 USINES 17 AGENCES
A VOTRE SERVICE

Banque Populaire du Midi

vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont à votre disposition pour vous renseigner

Le secteur du 3^e âge a bénéficié régulièrement d'une augmentation de budget au cours des années précédentes. Ainsi en 1980, point culminant de cette politique volontariste, plus de 50 % du volume global des dépenses du Bureau d'Aide Sociale est revenu aux personnes âgées. Dans un avenir assez proche, des projets importants comme la création d'une 6^e résidence foyer, comme l'ouverture d'un nouveau club du 3^e

âge rue de la Cavalerie vont être réalisés.

D'autre part un système de distribution de repas à domicile destinés aux personnes âgées impotentes va être mis sous peu en place. Dans le même ordre d'idées un procédé moderne de télé-assistance (le futur détenteur n'aura qu'à appuyer sur un bouton pour signaler un accident, une grave maladie etc...) verra bientôt le jour.

I AIDE LEGALE

• Aide Médicale Gratuite

- Cette aide est attribuée aux personnes âgées assurées sociales ou non qui ne peuvent pas supporter le coût d'un traitement à domicile ou une hospitalisation.
- Ces personnes peuvent se faire inscrire au BAS pour un traitement à domicile ou auprès du CHU en cas d'hospitalisation
- **Aucun plafond de ressources** n'est exigé mais une enquête est effectuée auprès des enfants et petits enfants.
- **Pas d'avance d'argent** de la part du bénéficiaire. Des bons sont attribués par le médecin, le pharmacien, l'infirmière, le dentiste, le kinésithérapeute etc.



Départ pour un excursion. Au centre MM Belorgeot, adjoint aux affaires sociales et Puccinelli directeur du BAS.



Le hall d'accueil du Bureau d'Aide Sociale rue Montpellièret.

• Aide ménagère

- Particularité : il n'y a pas d'enquête auprès des enfants et petits enfants
- Nature de l'aide : le Bureau d'Aide Sociale met une femme de ménage à la disposition de la personne âgée une heure par jour.

• Allocation mensuelle

- Cette allocation est attribuée à des personnes qui ne bénéficient d'aucune retraite. Cette allocation est égale au minimum vieillesse.
- **Condition d'obtention** : ne pas avoir de ressources
- **Une enquête est effectuée auprès des enfants et petits enfants**

• Placements

- En résidence ce foyer
- En centre de soins pour les semi valides
- Long séjour : hospice
- Dans certaines conditions énumérées ci-dessous le **BAS paye le prix de journée aux personnes âgées**. Pour cela il faut :
 - **Ne pas avoir de ressources** suffisantes pour payer le séjour
 - **L'établissement doit être agréé** (pas de prise en charge pour les établissements publics).
 - Dans ce cas là la **retraite est perçue à 90 % par le BAS, 10 % étant laissé comme argent de poche à la personne âgée.**
 - **Une enquête est réalisée** auprès des enfants et petits enfants.
 - **Le BAS dispose des établissements suivants** : résidence foyer de Campariols, les Aubes, Montpellièret, Paul Valéry et St Côme.

II Aides facultatives

• Les clubs

- Onze clubs de quartier sont ouverts tous les jours de 11 h à 18 h (Fermeture le samedi)
- **Des repas** sont distribués tous les jours à Midi. Ils sont consommés sur place ou emportés à domicile. Prix : 3,30 F pour les personnes inscrites à l'aide sociale et 10,55 F pour celles dont les revenus dépassent le plafond.
- L'après midi des animations sont réalisées : jeux ; cartes, télévision, fêtes diverses, lotos, projection de films.
- Le goûter est servi gratuitement à toute personne présente au club.
- **But des clubs** : lutter contre l'isolement offrir une animation adaptée aux personnes âgées
- Proposer une diététique appropriée
- Offrir des prix très modérés

• Remboursement de la taxe téléphonique d'abonnement

- Ce remboursement est effectué aux personnes qui :
- Sont agréés de plus de 65 ans
 - Sont titulaires du fonds national de solidarité

• Excursions :

- **Toutes les personnes âgées peuvent en bénéficier**. En 1979 deux voyages ont été organisés à Figueras et aux caves de Roquefort
- **Tous les clubs y participent** : municipaux ou privés.

• Vacances

- Chaque année le BAS organise un **séjour vacances pour les personnes âgées**.
- En 1979 trois séjours (de cinquante personnes chacun) ont été organisés aux îles Baléares.
- **Le BAS assure l'animation et l'encadrement**
- **Une contribution financière** est demandée aux participants, **modulée en fonction de leurs revenus**.

• Cartes de bus :

- Cette carte, délivrée par le BAS permet aux personnes âgées de **circuler gratuitement en dehors des heures de pointe**.
- **Conditions d'obtention** : être âgé de 65 ou plus (60 ans en cas d'invalidité au travail)

• Rénovation logement

- Elle est destinée à **favoriser le maintien des personnes âgées à leur domicile**. Tous les travaux sont réalisés par une équipe d'ouvrier du BAS.
- **Ces travaux sont gratuits**
- **Conditions** : ne pas dépasser le minimum vieillesse

Voyage souvenir

- Chaque année le BAS de Montpellier, en coordination avec celui de Marseille organise à l'époque de la Toussaint un **voyage du souvenir en Afrique du Nord**. Trois options sont proposées : Alger, Oran ou Bone.
- Ces voyages permettent **aux rapatriés de se recueillir sur les tombes de leurs disparus**.
- **La participation financière** est proportionnelle aux revenus.

Michel Belorgeot
Adjoint au Maire
Président du Bureau
d'Aide Sociale

272

GUY DUPUIS
Charcuterie en gros
ATELIER de découpe agréé N° 34 157 H
33, rue de la Cavalerie - Montpellier Tél. : 72.32.93 +

244

Produits métallurgiques
Découpage de toles
Fers et Métaux

OTTO LAZAR S.A.
Division REBOUL

Société anonyme
au capital de 57 187 200 F.
34003 MONTPELLIER
QUARTIER PRÉ D'ARENES
BUREAUX : Tél : 92-09-61
CHANTIER : Tél : 92-59-01

GENIE CIVIL ET BATIMENTS

LANGUEDOC ROUSSILLON

80 Route de Lodeve
34034 MONTPELLIER
Tel. (67) 75 40 73 — Telex. 480219

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompiagnane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIES

Renseignements à la
GARE ROUTIERE
Tél. 92 01 43 306

EAU
GAZ
POMPE A CHALEUR
CHAUFFAGE SOLAIRE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

ENTREPRISE B. BRUNO
Siège et Bureaux :
1028 AVENUE DE LA POMPIGNANE 34000 MONTPELLIER
Tél 78 48 08

MANPOWER
(travaux temporaires)

Montpellier : 72-36-72
29, bd Louis Blanc
Sète : 74-50-13
5 bis, Av. Victor Hugo
Nîmes : (66) 21-75-85
36, rue République

Les MENUISERIES du MIDI

Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie — Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle

Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27-84-57

Entreprise Générale de Batiment
et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier
Terrassement Béton armé-Pièlerie-Carrelage
Ravalements de façades
Tél. 42.61.03 et 55.40.51

**MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR**

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

ETANCHEITE - ISOLATION
MIDI-ASPHALTE
DALLAGE - VOIRIE

S.A. au Capital de 100.000 F.

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41
34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

à la Pompignane : c'est pour bientôt



La pose de la première pierre. De gauche à droite Mmes MARTIMORT, THETARD et M. BESSE représentant les Comités de quartier. A droite MM. FRECHE, BELORGEOT, PERALDI ET CLAUDE.



De nombreux habitants des quartiers Rimbaud, Richter et Pompignane ont assisté à la cérémonie.

Le quartier Rimbaud Pompignane disposera d'une piscine Tournesol à l'automne prochain. La pose de la première pierre a eu lieu le 6 mars dernier en présence de nombreux habitants du quartier. Plusieurs représentants du conseil municipal accompagnaient le maire Georges Frêche pour cette manifestation. On remarquait : MM. Péraldi, adjoint aux sports, Claude et

Roseau, conseillers municipaux et M. Bélorgeot adjoint aux affaires sociales ainsi que les représentants des comités de quartier.

Semblable à celle de l'avenue de Maurin cette nouvelle piscine comprendra les installations suivantes : un bassin de 25 mètres de long et de dix mètres de large, des vestiaires équipés de 252 casiers consigne, un local

pour les handicapés, des sanitaires et des locaux pour le personnel. La coupole, qui pourra s'ouvrir largement en été aura un diamètre de 35 m. Les locaux techniques construits près de la piscine et reliés à celle-ci par une galerie abriteront une chaufferie fonctionnant au gaz naturel d'une puissance de 550 000 calories heure. Cette réalisation financée conjointement par la ville et l'Etat s'inscrit dans le cadre de l'opération « 1000 piscines » lancée par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Elle permettra à Montpellier de disposer de sa troisième piscine publique après celles de la Paillade et de l'avenue de Maurin. Au cours de la cérémonie de pose de la première pierre Georges Frêche devait annoncer que d'ici 1983, notre

ville aurait une autre piscine Tournesol aux Aiguères et que celle de la Paillade comporterait un nouveau bassin d'enfants.

Pour ce qui concerne le quartier Rimbaud - la Pompignane le maire de Montpellier indiquait qu'un marché de plein air fonctionnera prochainement, donnant ainsi à cette partie de la ville l'animation qui lui fait défaut.



Un nouveau bus amène les enfants des écoles aux piscines et aux stades

La boucle des écoles de la Ville est bouclée ou presque depuis la récente mise en service d'un quatrième bus destiné aux déplacements des enfants. De 1 700 écoliers transportés chaque jour, il y a quelques mois, ce quatrième bus permet de passer au chiffre considérable de plus de 2 200 actuellement. Au total près de 3 800 kms sont effectuées au cours d'un mois par les bus de la S.M.T.U. chargés de ce service spécial, ce qui représente près de 425 heures de travail par mois pour l'ensemble des chauffeurs.

Les élèves des écoles de Montpellier se rendent donc grâce à l'ampleur de cette opération dans les principales installations sportives de la Ville. Les piscines, mais



Départ vers le stade



Le jour de la mise en service du quatrième bus. De gauche à droite Jacques Bonnet adjoint, Louis de Beaussier, conseiller, Georges Frêche, maire, Madeleine Clavier, conseillère, Yvan Velay, adjoint et M. Richard, directeur de la S.M.T.U.

aussi les gymnases, les stades et les plateaux sportifs ainsi que les parcours d'aventure et les écoles de Voile de Carnon, reçoivent chaque semaine la visite des jeunes Montpelliérains en quête d'air pur et de détente. Ces activités sportives indispensables à l'épanouissement de ces enfants ne seraient pas possibles sans le soutien constant des nombreuses personnes chargées de leur encadrement. Un cinquième autobus en 1981 complètera le réseau, déjà largement pourvu. Dans un secteur qui jusqu'à présent avait été défavorisé, la municipalité a tenu ses engagements et aura donc réalisé un effort exceptionnel.

L. DE BEAUSSIER
Conseiller Municipal

UN TRAJET TYPE

Transports scolaires spéciaux (circonscription Montpellier 1)
Une semaine d'un bus scolaire :

SERVICE PISCINE (Tournesol)

Lundi
matin : J.J. Rousseau, Mermoz, Lamartine
après-midi : Sévigné, Victor Duruy, Ecole d'Assas
Mardi
matin : Auguste Comte, Jeanne d'Arc, Croix d'Argent I
après-midi : Croix d'Argent II, Mas Devron, Près d'Arènes
Jeudi
matin : Gambetta, J. d'Arc
après-midi : F. Buisson, Croix d'Argent, Ecole des Pins, Lantissargues
Vendredi
matin : Jules Simon, Cité Mion, Aiguèrelle
après-midi : Cité Mion, Près d'Arènes
SERVICE STADES, GYMNASES, ECOLES DE VOILE, PARCOURS DE PLEINE NATURE E.P.S., canoë et Montmaur.
Lundi
matin : Jeanne d'Arc, Cité Astruc, Lamartine
Après-midi : Le Lez, Croix d'Argent
Mardi
matin : Paul Bert et Jules Simon
après-midi : Ecole des Cévennes
Jeudi
matin : Le Lez (Ecole de Voile)
après-midi : Près d'Arènes, A. Comte
Vendredi
matin : La Croix d'Argent (Voile Carnon)
après-midi : Jules Simon, Jean Mermoz
Samedi
matin : Lamartine, Victor Hugo, Croix d'Argent.

Service de transport vers le centre aéré de Grammont

Départ	Lieu	Retour
8 h 00	Départ Ecole H.L.M. Croix d'Argent devant L'Ecole	18 h 00
8 h 00	Mas Devron et Lantissargues Arrêt Bus St-Georges.	17 h 55
8 h 10	Ecole Près d'Arène Arrêt Bus Bas Rue de l'Industrie	17 h 50
8 h 15	Ecole des Aiguères Arrêt Bus Av. Pont Triquet	17 h 45
8 h 20	Place de Strasbourg (Ecoles Cité Mion, V. Hugo, P. Bert)	17 h 40
8 h 25	Mairie Arrêt Bus Montmorency	17 h 35
8 h 27	Ecole Mermoz Arrêt Bus devant Bd Louis Blanc Arrêt Bus Bas Rue de l'Université (Centre Culturel Lakanal)	17 h 33
8 h 28		17 h 32
8 h 33		17 h 27
8 h 37	Comédie	17 h 23
8 h 40	Ecole Aiguelongue Av. de la Justice Arrêt Bus Terminus Ligne 7	17 h 23
8 h 45	Ecole J. Moulin Bd des Sports Arrêt devant l'Ecole	17 h 20
8 h 47	Ecole le Lez, Av. Pompignane Arrêt devant l'Ecole	17 h 15
8 h 50	Ecole Painlevé, Av. Pompignane Arrêt devant l'Ecole	17 h 13
9 h 00	GRAMMONT (Route de Maugio)	17 h 10

DU VENDREDI SOIR AU DIMANCHE
Sur les bords même du **LAC DU SALAGOU**
Grâce au **CAMPOTEL** de LANGUEDOC
VOUS POUVEZ PASSER AVEC VOTRE FAMILLE un WEEK-END pour 100,00 F*

Hebergement en gîtes confortables et chauffés.
Salle de rencontre (T.V., feu de bois, ping-pong).
Randonnées, pêche, voile, yatche à voile.

RENSEIGNEMENTS
MAIRE DE CLERMONT : 96.86.42
CAMPOTEL DU SALAGOU : 96.43.13
* 100,00 F par famille (enfant compris) 1979

Une initiative du Conseil Général de l'Hérault, réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Salagou. 320

LES CHAUMIERES
Vos Maisons construites en traditionnel.
LES SOLEILLIBES
PLUS PERSONNALISEES

La différence est dans nos Conceptions et nos Prestations. Pas dans les Prix...!

SIÈGE SOCIAL
5, Rue de l'Arquebuse
34000 MONTPELLIER
Tél. 79.76.16-79.76.59

AGENCE
18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél. 62.40.76

Je désire prendre un rendez-vous avec un de vos agents.

NOM PRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TEL
Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

CESTA
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle Sois et Fondations, Bâtiments, Génie Civil Routes, Aéroports, Ports Matériaux et composants Structures
2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55

COGEDIM constructeur promoteur **OCEFI**

réalisations **le triangle le jardin aux fontaines**
en cours de réalisation **douce ombre appartements de 1 à 4 pièces**
prochainement **les côteaux des aiguelongues des villas appartements de 4 et 5 pièces**

1 rue de l'aiguillerie 34000 Montpellier
tél (67) 60.54.44

LE BILLET DU MAIRE

L'actualité de cette fin d'hiver ne manque pas d'objets de réflexion. Il y a quelques jours voici la grève des éboueurs : la lutte syndicale est légitime : repenser essentiellement les négociations au sein d'une entreprise privée entre la Direction et les travailleurs. La Municipalité et la Mairie sont cependant concernées car la Ville a un contrat avec la Société Poitevine de Nettoyement signé en 1967 et qui prend fin en 1982. Ce contrat est régulièrement exécuté et il prévoit des modalités de nettoyage fixées dans un cahier des charges. Quel jugement portent les Montpelliérains ?

Il nous semble, pour notre part, que le rapport qualité-prix est excellent. Quant à la qualité avec laquelle le nettoyage est effectué, il y aurait cependant évidemment des améliorations à apporter. Par exemple : nettoyer deux fois par jour le centre ville, lieu du plus intense passage au lieu d'une fois ou encore étendre au plus grand nombre possible de quartiers périphériques le ramassage en containers qui a fait excellemment ses preuves à la Paillade Nord. Nous disions qualité-prix car ce qui existe est fonction d'un prix très comestif par rapport à l'ensemble des villes françaises.

Améliorer le service implique donc la renégociation des nouveaux contrats avec une augmentation des desiderata du cahier des charges qui impliqueront bien évidemment une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Fidèle à son souci de concertation la Municipalité ne peut concevoir cela qu'en demandant l'avis des citoyens et des contribuables. Courant 1980 une exposition sera présentée dans le hall de la mairie avec les améliorations possibles et les coûts correspondants. Une enquête auprès de la population déterminera quel est le souci dominant. Nous pourrions ainsi, ensemble, apporter une solution pour la propreté de la ville.

Ajoutons cependant que l'argent n'est pas tout et que le sens civique est essentiel :

Merci aux automobilistes de ne pas bloquer les rues du centre ville le matin empêchant le passage des camions du nettoyage.

Merci aux propriétaires de chiens de bien vouloir satisfaire nos amis les chiens dans les canivaux et non sur les trottoirs.

Merci de façon générale à tous ceux qui nous aident et particulièrement les enfants à faire une ville propre.

Cette conclusion aux enfants nous amène à faire le point sur l'école. Pour notre équipe l'école et les enfants sont un centre d'intérêt essentiel. Ecole de la vie, tentatives difficiles mais réelles d'inauguration des échanges. Comment s'inscrit cette priorité ? Nous l'avons tenté par la construction ou la reconstruction de classes et d'écoles agréables : maternelles de la Croix d'Argent, Paillade Nord, Jeu de Mail et demain, il faudra poursuivre cet effort ; les Aiguères, etc...

Le local n'est rien sans une animation, il faut apporter aux instituteurs le maximum d'aide possible. Elle passe par les crédits d'animation théâtrale ou de danse, ce que permettra la venue de la Compagnie Dominique Bagouët. L'école c'est aussi la sor-

GRAIN de SEL

tie vers l'école de voile, la piscine, le terrain de sport. Pour ce faire, dès 1979, un service de transport scolaire pour les écoles primaires a été mis en place. Il y a quelques jours, à l'école du Lantissargues, nous avons inauguré le 4^e bus de ce service qui permet désormais de desservir toutes les écoles de la ville et des milliers d'enfants. De l'école vers les piscines ou l'extérieur : pour ce faire après l'ouverture de la piscine de Maurin ce sera, cette année, l'ouverture de la piscine de la Pompignane-Rimbaud dont les travaux sont commencés, puis viendra celle des Aiguères...

Pendant de nombreuses années le centre de Bionne a suppléé l'absence municipale d'équipement de plein air, grâce au dévouement des Amis de l'École Laïque. La Ville, pour le soulager, vient d'ouvrir à Grammont un centre aéré avec 2 hectares de parc dont nous pouvons être fiers.

L'école c'est aussi l'accueil du matin pour les enfants. Mis en place il y a déjà deux ans et qui se veut un éveil à la vie et non une simple garderie grâce à l'ardeur et au dévouement de nos animateurs. A midi, l'enfant mange à la cantine : notre équipe municipale a fait un effort aussi en ce domaine tant sur la qualité qu'en matière de prix par la tarification sociale et dégressive selon le nombre d'enfants. Cet effort se continue grâce à l'aide du Conseil Général et du financement municipal par la construction d'une cuisine centrale moderne avec une chambre froide, parmi les équipements les meilleurs qui soient. Déjà les premiers efforts ont été salués par le développement du nombre des enfants, en trois ans, que les parents acceptent de nous confier à midi. Dernier aspect d'une politique prioritaire de l'école : c'est l'aide à la caisse des écoles pour l'équipement en livres etc... Un très important effort, qui sera continué, a été fait à travers la caisse des écoles pour soulager les parents.

Le mois a également été marqué par des luttes sociales justes à Genin, Super M, Monoprix... Partout le Conseil Municipal a apporté son aide en paroles et en actes. Nous aurons l'occasion dans un prochain éditorial de faire le point de la situation du chômage à Montpellier qui est très préoccupante d'autant plus que la ville a des moyens d'intervention très faibles en matière économique. Elle essaie cependant de mener une action positive avec le bureau d'industrialisation du District qui a participé, l'année dernière, à la création de 1054 emplois. Il est bien évident cependant que dans le système actuel une action vraiment efficace ne peut reposer que sur des décisions gouvernementales, à savoir la DATAR.



Qu'il nous soit permis de finir par une note plus heureuse : la continuation de la politique de développement des espaces verts.

Déjà, en trois ans, quantité d'espaces verts ont été ouverts au public : Parc du Domaine de la Paillade, Aménagement de la Pinède nord de la Paillade, parc de la Guirlande à Gély, Parc Sainte Odile à Boutonnet, Clos des Orangers à Paul Valéry.

De nouvelles inaugurations en ce début de printemps marquent la continuation de cet effort : celle du parcours nature et santé, au bout le lac des Garrigues qui s'insère dans l'objectif promenade de la Paillade Nord, puis l'ouverture du parc provisoire Antigone près du Pont Juvénal qui préfigure le grand parc urbain à venir. D'autres réalisations suivront : parc Tastavin au Lemasson, aménagement du terrain vague entre Paul Valéry et Pas du Loup avec le parc Beaumont corrigé, aménagement du terrain devant l'Eglise Notre Dame de la Paix dans le même quartier. Citons également l'ouverture à venir de Beljuel à Celleneuve.

G. FRECHE
MAIRE DE MONTPELLIER

Chauf - Elec

CHAUFFAGE ELECTRICITE
SANITAIRE - REGULATION
CLIMATISATION - HYDRAULIQUE

GUTIERREZ
Fils

5, RUE BONNIER
Dépannage 24 h. sur 24 h. 34000 MONTPELLIER
TÉL. 54.14.04

Constans

FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET
RESTAURANTS

Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPRISES
AVENUE BRUNDELLI 18, LA CAUZE
ROUTE DE SEU
34050 SAINT JEAN DE VILLAS
TÉL. 0471 27 96 22

Clôtures Caizergues
Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
34970 MAURIN Tél : 27-81-98 155

...Vous avez des soucis financiers ?

Vous désirez des conseils désintéressés ?

Vous recherchez une solution à vos projets immobiliers ?

"PENSEZ A LA CAISSE D'ÉPARGNE

& DE PRÉVOYANCE

PROCHE DE CHEZ VOUS !"

ELLE VOUS OFFRIRA DES SOLUTIONS...

...ET PEUT-ÊTRE LES MEILLEURES !



288

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE
METALLIQUE
CLÔTURES

S.A.E.G

SOCIÉTÉ
DES ANCIENS
ÉTABLISSEMENTS
GOMEZ

17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérald CHEZ ZAPATA
Tél. 92 92 43

DANCAN
Frères

MARBRE - PIERRE
GRANIT - GRANITO

Escaliers - Carrelages
Cheminées - Salle de bains

Chêne des Pins
34920 LE CRES
Tél. 70 37 72 308

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
AU MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX



SOCOMER

PROMOTEUR - CONSTRUCTEUR

BUREAUX DU TRIANGLE - 18^e ETAGE
MONTPELLIER - Tél. : 16.(67) 58.20.54

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____ TEL _____

Possède un terrain à _____ Recherche un terrain à _____

309